

# le bulletin municipal de Vaulnaveys-le-Haut

- **mot du Maire**  
page 2
- **diaporama**  
pages 3 > 9
- **grand angle**  
pages 10,11
- **les décisions  
du conseil**  
pages 12 > 19
- **dossier : le bourg**  
pages 20 > 23
- **patrimoine**  
page 24, 25
- **vie de la commune**  
pages 26 > 33
- **vie des associations**  
page 34 > 37
- **tribunes**  
pages 38, 39
- **rendez-vous citoyen**  
pages 40 > 42
- **article en +**  
pages 43 > 45
- **infos et agenda**  
pages 46 > 48



**bulletin N°74**  
Janvier 2016

## *La Mairie*

**Jours et horaires  
d'ouverture :**  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h30

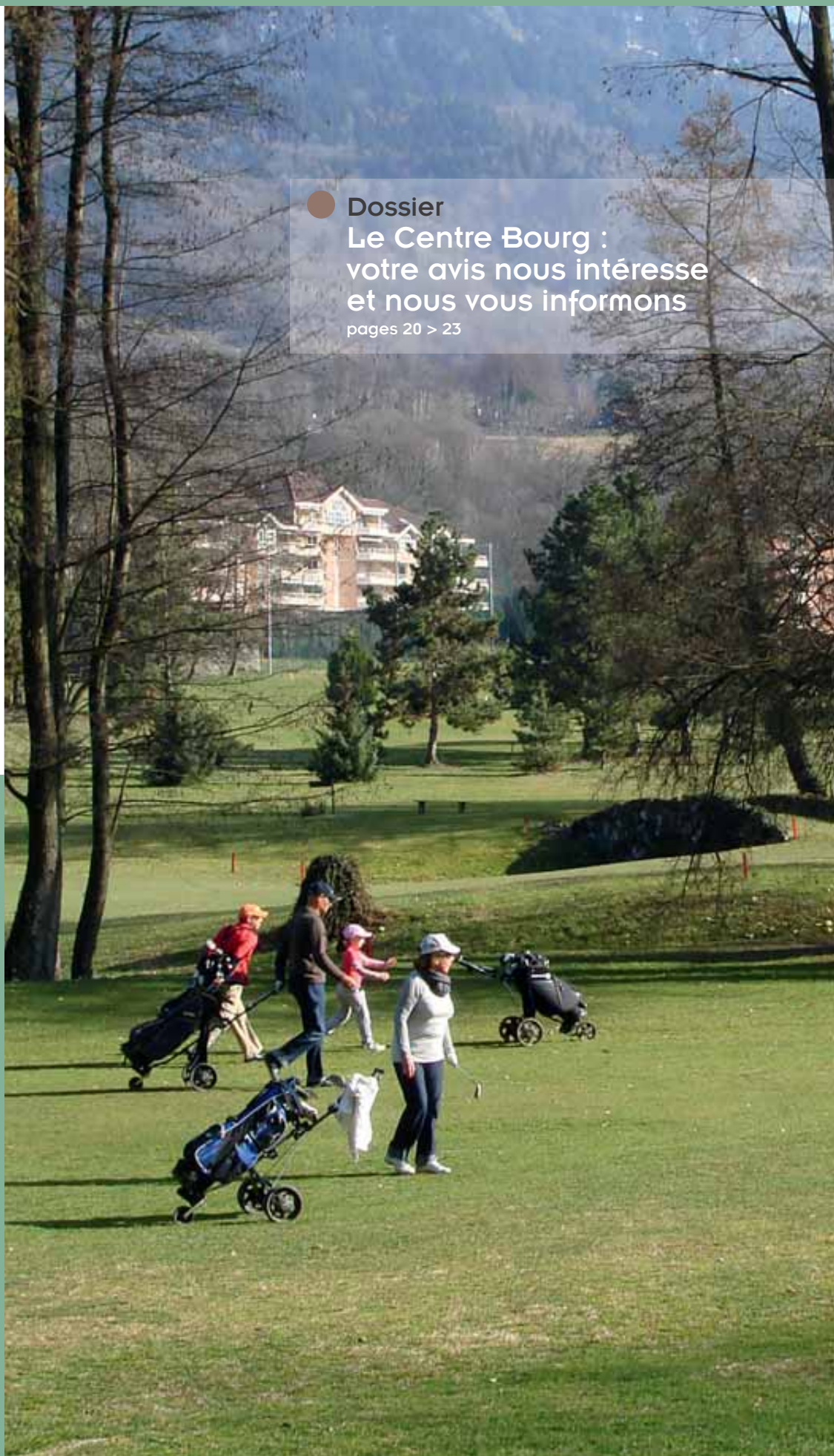
Tél. 04 76 89 18 05

Fax. 04 76 89 10 85

[mairie@vaulnaveys-le-haut.fr](mailto:mairie@vaulnaveys-le-haut.fr)

[www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr)

● **Dossier**  
**Le Centre Bourg :**  
**votre avis nous intéresse**  
**et nous vous informons**  
pages 20 > 23







**E**n ce début d'année je tiens tout d'abord à vous présenter, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de bonheur mais surtout de santé.

L'an dernier, à la même période, nous sortions d'une première série d'attentats et je formulais des vœux d'espoir. Malheureusement notre pays a encore lourdement été frappé durant l'année qui vient de s'écouler. Notre capitale était à nouveau touchée, en novembre dernier, cette fois-ci au cœur de sa jeunesse. Le bilan était alors très lourd et ce sont 130 civils innocents qui perdaient la vie.

A chaque fois notre pays tout entier a fait face et nous n'avons pas cédé à la peur.

J'espère enfin que cette page sombre se tournera et que l'horizon 2016 s'éclaircira.

Du côté de la commune nous allons voir de gros projets se concrétiser avec la restructuration du groupe scolaire et la création d'une structure multi-accueil pour la petite enfance. Les travaux devraient démarrer pendant les vacances d'été. Nos actions engagées sur la sécurité routière et les déplacements doux vont se poursuivre avec la réalisation de nouvelles tranches.

Après le travail sur la revitalisation du commerce du bourg et l'installation d'un distributeur automatique de billets nous allons poursuivre notre réflexion sur le réaménagement du centre bourg en concertation avec vous et analyser les différents scénarii proposés.

Nous allons nous doter d'outils de communication plus performants avec cette année la refonte de notre site internet que nous voulons plus interactif, et l'installation de panneaux lumineux pour être plus réactifs.

Notre volonté de maintenir un Golf sur le site d'Uriage a été réaffirmée et nous avons acquis le club-house pour sécuriser l'exploitation de l'équipement. Nous avons passé une convention en direct avec un nouvel exploitant, qui souhaite privilégier les relations avec notre commune, et également créer de l'emploi local.

Notre volonté de partenariat avec nos communes voisines va continuer, et la mise en place d'un service commun de police de proximité avec Saint-Martin d'Uriage va voir le jour cette année.

Collectivement nous avons mené un travail rigoureux au service de tous ; j'espère qu'à l'avenir nous le poursuivrons, dans le même état d'esprit, dans un climat apaisé.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite, une fois encore, une excellente année 2016.

**Jean-Yves Porta**

## Cela s'est passé sur notre commune



### 10 octobre | médaille d'honneur communale vermeil pour Jérôme Richard

C'est à l'occasion du 58<sup>e</sup> congrès des Maires de l'Isère à Saint-Maurice l'Exil que Jérôme Richard, maire honoraire, a reçu la médaille d'honneur communale. Cette distinction est destinée à récompenser les services rendus aux collectivités territoriales. L'ancien maire accède ainsi à l'échelon vermeil qui vient couronner 30 ans de service et d'engagement citoyen.



### 11 octobre | retransmission du match de rugby France/Irlande lors de la Coupe du Monde

De cette soirée, nous ne retiendrons pas le score de cette rencontre mais seulement un moment de sport, de rassemblement et de convivialité autour d'une passion qui mobilise et fédère nombre de Vaulnaviards.



### 6 novembre | concert remerciement

L'association « les amis d'Allicoud » a offert un remarquable concert de remerciement à tous les amis, bénévoles et sympathisants qui ont participé pendant toute l'année à la reconstruction et au redémarrage de la ferme Pommard qui avait été la proie des flammes le 6 septembre 2014. Marie-Louise Schneider, soprano, Mustapha Bouali, contre-ténor et leurs cinq musiciens d'un soir ont enchanté l'auditoire par un répertoire de musique baroque.



### 10 novembre les CM2 en Visite aux services techniques

Dans le cadre de l'action participative et citoyenne du Conseil Municipal des Enfants qui doit permettre aux plus jeunes de comprendre le fonctionnement de leur commune, les élèves sont venus s'informer et faire mieux connaissance avec nos services municipaux.



**11 novembre | cérémonie du souvenir**

Une cérémonie empreinte de solennité et d'émotion en présence de très nombreuses personnalités dont nos deux conseillers départementaux, Gilles Strappazon et Laure Quignard.



**20 novembre | 1<sup>re</sup> réunion du Conseil Municipal des Enfants**



**18 novembre | rassemblement citoyen suite aux attentats de Paris du 13 novembre**

Plus de 200 personnes, dont l'ensemble du conseil municipal et Gilles Strappazon, conseiller départemental, se sont réunies ce mercredi soir devant le monument aux morts, une bougie à la main, pour un hommage plein d'émotion en direction des victimes.

Après un discours de Jean-Yves Porta, maire, condamnant avec dignité et fermeté ces actes d'une barbarie inqualifiable, la foule s'est recueillie au son d'« Imagine » de John Lennon, puis a respecté une minute de silence poignante avant d'entonner une vibrante « Marseillaise » à l'unisson du chœur des sapeurs-pompiers..





## 26 novembre concours des maisons fleuries

la remise des prix 2015 « des maisons fleuries » organisée par la mairie, salle Jean Platel, s'est déroulée dans une ambiance très sympathique.

Cette année 22 participants dont 3 nouveaux ont œuvré pour fleurir et embellir leurs maisons, terrasses et jardins et rendre notre village plus agréable et plus accueillant. Autour des photos, exposées sur les panneaux préparés par la commission «environnement et fleurissement», les échanges et félicitations allaient bon train. Le maire, Jean-Yves Porta, a souligné tout l'intérêt que porte la commune à cette manifestation qui contribue à l'embellissement de notre village. De nombreux élus ont témoigné par leur présence, l'intérêt qu'ils portent à cette manifestation, maintenant bien établie dans la commune.

Comme chaque année tous les participants ont été récompensés par un bon d'achat aux « Jardins de Belledonne » de Monsieur Bourrin qui a eu la gentillesse de fournir les plantes vertes pour la décoration de la salle.



## 21 novembre | soirée beaujolais nouveau et danse country

Plus de 150 personnes se sont joyeusement retrouvées ce samedi 21 novembre à l'invitation du Comité des fêtes dans la salle polyvalente pour fêter le beaujolais nouveau et s'initier à la danse country grâce à Marie-Laure Morin et à quelques-uns de ses élèves venus en démonstration-animation.

Un excellent buffet avait été préparé par Thierry Olivero et le beaujolais était fourni par les caves de Régusse d'Uriage. La soirée s'est prolongée fort tard dans une belle ambiance à la satisfaction de tous les présents.



## 27 novembre | conférence sur les huiles essentielles

Le comité des fêtes prend soin de votre santé !

Le 27 novembre dernier, le CDF a organisé une soirée conférence autour de la question : comment se préparer à l'hiver avec les huiles essentielles ? L'invité du jour était Anne-Lise Prost, Docteur en biologie et en pharmacie, spécialisée en herboristerie. C'est avec simplicité et passion que cette dernière a divulgué, pendant près de deux heures, de nombreux conseils afin d'aborder l'hiver en toute sérénité grâce aux huiles essentielles.

Découverte pour certains, approfondissement pour d'autres, le public était venu en nombre écouter cette herboriste émérite. La présentation fut l'occasion d'échanges fructueux qui se sont poursuivis par une vente de produits, tous centrés sur le bien-être et la prévention des maux hivernaux.

La soirée s'est terminée, comme d'habitude autour du traditionnel pot de l'amitié offert par notre dynamique comité des fêtes...



## 29 novembre | repas des aînés

Dimanche 29 Novembre, 95 personnes ont répondu à l'invitation de la municipalité et du CCAS et se sont retrouvées dans la salle polyvalente pour le traditionnel repas de fin d'année, préparé par Gaillard-traiteur et joyeusement animé par le groupe Cocktail.

Dans son allocution de bienvenue Jean-Yves Porta a tenu à souligner toute l'attention que l'équipe municipale porte à ses anciens et combien elle est attachée à faire en sorte que tous les Vaulnaviards, mais plus particulièrement les plus âgés qui représentent plus de 13% de notre population\*, puissent continuer à vivre le mieux possible au sein du village grâce, entre autres, à une offre commerciale de proximité suffisante, une accessibilité améliorée et des logements sociaux plus nombreux et mieux adaptés.

Cette sympathique manifestation a été l'occasion de fêter Jeannine Ferrara, née en 1926 et Georges Garcin, né en 1925.

*\*ce sont 237 personnes qui ont, en outre, bénéficié des colis distribués à domicile par les élus et les membres du CCAS.*



## 15 décembre | Le Père Noël à la mairie

Mardi 15 décembre, le manque de neige n'a pas empêché le Père Noël de débuter sa longue tournée par la mairie de Vaulnavays-le-Haut. Délaissant rennes et traîneau, c'est à pied qu'il est venu apporter ses cadeaux pour la plus grande joie des enfants des personnels de la commune.







## 4 décembre Téléthon

### Le Téléthon à Vaulnaveys-le-Haut !

Le 4 décembre 2015 le Téléthon était enfin de retour à Vaulnaveys-le-Haut ! Pour une reprise ce fut une réussite.

La mobilisation fut au rendez-vous puisqu'une trentaine de bénévoles a participé à l'organisation de l'événement.

130 litres de soupe de courge ont été vendus grâce à la générosité de la Combe gourmande et de Vival.

Près de 80 enfants et parents ont participé au courseton organisé au stade de rugby.

Les food trucks (Orso Pizza, Maki & co, Coupé Coupé) ont récolté des fonds en vendant jusqu'à 22h00 leurs pizzas, makis et burgers !

Les boulangers de la commune ont vendu des brioches au profit de la recherche contre les maladies rares.

Et l'Union des commerçants d'Uriage a soutenu financièrement le Téléthon.

Cerise sur le gâteau, la soirée fut animée par deux groupes de musique et un cours de danse.

Au final, par des actions allant de 1 à 2 euros, le Téléthon de VLH a rapporté 1584 euros !

Et ceci grâce à la participation de nombreux habitants de Vaulnaveys-le-Haut. Merci à vous tous et rendez-vous l'année prochaine le premier week-end de décembre avec encore plus d'énergie et avec une mobilisation encore plus grande !







## 11 décembre marché de Noël

MARCHE DE NOËL 2015 :  
ENCORE UN GRAND CRU !

C'est une équipe rompue à l'exercice qui a organisé le 11 décembre dernier, l'édition 2015 du marché de Noël ; constitué d'élus et de membres du comité des fêtes et soutenu par les services municipaux, cela faisait de nombreuses semaines que le groupe s'affairait à l'organisation de cet incontournable rendez-vous. Ainsi, cette année encore, ce sont plus de 70 exposants qui ont répondu présents pour animer cette journée festive, également embellie par les heures du conte de la bibliothèque municipale et la présence du Père Noël.

Nous remercions donc tous ceux qui ont contribué au parfait déroulement de la journée et leur donnons d'ores et déjà rendez-vous l'an prochain pour de nouvelles festivités !

### Au programme :

- Des stands variés dans la salle polyvalente, sous chapiteaux et sur le champ de foire...
- Deux rendez-vous autour des contes de Noël, organisés par la bibliothèque municipale.
- Pause gourmande pour déguster les crêpes du CDF, fidèle co-organisateur de l'événement...
- Des tirages de tombolas toutes les heures avec, à la clef, la chance de remporter de magnifiques lots offerts par la mairie, le CDF et les exposants.
- Et bien sûr, la visite du Père Noël !
- Pour clôturer la journée, chocolat et vin chauds offerts par la mairie !







### **19 décembre | concert**

L'église St-Jean Baptiste a eu le privilège d'accueillir le chœur de la Compagnie d'art lyrique de Grenoble, accompagné au piano par Joëlle Schricke, pour un concert d'une qualité exceptionnelle avec Patrice Berger, baryton international et Virginie Besson, soprano lyrique. Ils ont littéralement transporté le public nombreux qui au terme d'un programme de plus de 2 heures en redemandait encore.

### **21 décembre | spectacle pour les écoles**

Plus de 220 enfants des classes élémentaires de l'école Jules Bruant ont pris place dans la salle polyvalente pour applaudir le spectacle de cirque de la Cie « Comme accord » avant de prolonger cet après-midi récréatif offert par la municipalité par un moment de gourmandise.



### **8 janvier | vœux**

La traditionnelle cérémonie des vœux a été pour Jean-Yves Porta l'occasion de rendre hommage à Jérôme Richard, maire honoraire, qui vient d'être distingué au dernier congrès des maires et de lui remettre une médaille d'honneur de notre ville, bien méritée après plus de trente années passées au service de nos concitoyens.



## Le conseil municipal des enfants est installé !

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour prendre part à la vie locale et pratiquer la démocratie participative, l'équipe municipale avait pour souhait de créer le premier conseil municipal des enfants de Vaulnaveys-le-haut, c'est désormais chose faite !



C'est le 20 novembre, à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, qu'a eu lieu l'installation du conseil municipal des enfants. Ils étaient 24, issus des classes de CM1 et CM2, réunis autour de la table et entourés de leurs parents et de leurs enseignants, Mesdames Gazeau et Pauthier, du Directeur de l'école, Monsieur Whitead, du Maire et d'élus.

La séance a été introduite par le Maire, Jean-Yves Porta et le Conseiller départemental, Gilles Strappazzon. Ce dernier a notamment rappelé à nos jeunes élus l'impérieuse nécessité d'être à l'écoute de l'autre et de porter des projets répondant à l'intérêt collectif, ne devant jamais se

réduire à la promotion d'intérêts individuels.

La parole a ensuite été donnée aux enfants. Chacun a pu se présenter et exposer ses projets pour notre commune, les commissions ont été créées. Elles sont au nombre de 4 et ont d'ores et déjà commencé à travailler dans le cadre du projet éducatif portant sur la citoyenneté.

La sécurité, l'accessibilité, la préservation de l'environnement et l'animation sont au cœur des préoccupations des jeunes conseillers.

Un binôme de jeunes conseillers est parrainé par un élu adulte afin de favoriser les échanges

entre les générations : pour mieux expliquer aux enfants la vie démocratique et pour mieux faire comprendre aux adultes les attentes de la jeunesse vaulnaviarde !

Nous remercions vivement ces jeunes pousses citoyennes pour leur implication et leur souhaitons pleine et entière réussite !

Chacun attend avec impatience le contenu de leurs projets et leur mise en œuvre.

Rendez-vous le vendredi 22 janvier 2016 à partir de 17h00 en salle du conseil de la mairie pour débiter le travail en commission.



# Les jeunes conseillers et leur parrain



Angelica  
Simonetta



Nathan  
Salvi



Jean-Yves  
Porta



Miyu  
Madiot



Julie  
Moretti



Anne  
Garnier



Marianne  
Planckaert Grelin



Emma  
Roech



Charles  
Paillet



Oscar  
Chamouard



Benjamin  
Chirat



Isabelle  
Courant



Emma  
Soudril



Basile  
Vaugoyeau



Jean  
Ravet



Lana  
Llëonci



Evan  
Lemut



Claude  
Gabelle



Aurora  
Gavrel



Emmanuelle  
Jourde



Bernadette  
Fège



Louis  
Gaucher Serret



Romain  
Gautier



Yann  
Echinard



Marion  
Oudet



Gabriel  
Pinheiro Afonso



Jeanine  
Mury



Maëlys  
Andréolety



Diane  
Armanet



Pascal  
Besesty

## Les commissions

### Commission Ecologie Développement durable - Fleurissement

Diane, Suzanne, Léna, Marion, Louis

### Commission sport et loisirs

Marianne, Oscar, Maëlys, Emma, Benjamin, Gabriel

### Commission accessibilité - Déplacements - Cheminements

Basile, Romain, Alexandre, Emma, Emmanuelle, Lana, Laura

### Commission sécurité

Nathan, Emma.R, Evan, Angelica, Aurora, Miyu, Julie



Suzanne  
Vial



Alexandre  
Vial



Emma  
Verpillot



Laurence  
Vernay



Laura  
Capuano



Léna  
Casali Louvet



Lorine  
Carrière



# décisions du conseil



GRAND PROJET

## ***Restructuration du Groupe scolaire et création d'un multi-accueil***

*Il est prévu la création d'un  
multi-accueil de 19 places à  
l'emplacement de la maison  
voisine du groupe scolaire qui  
a été détruite.*

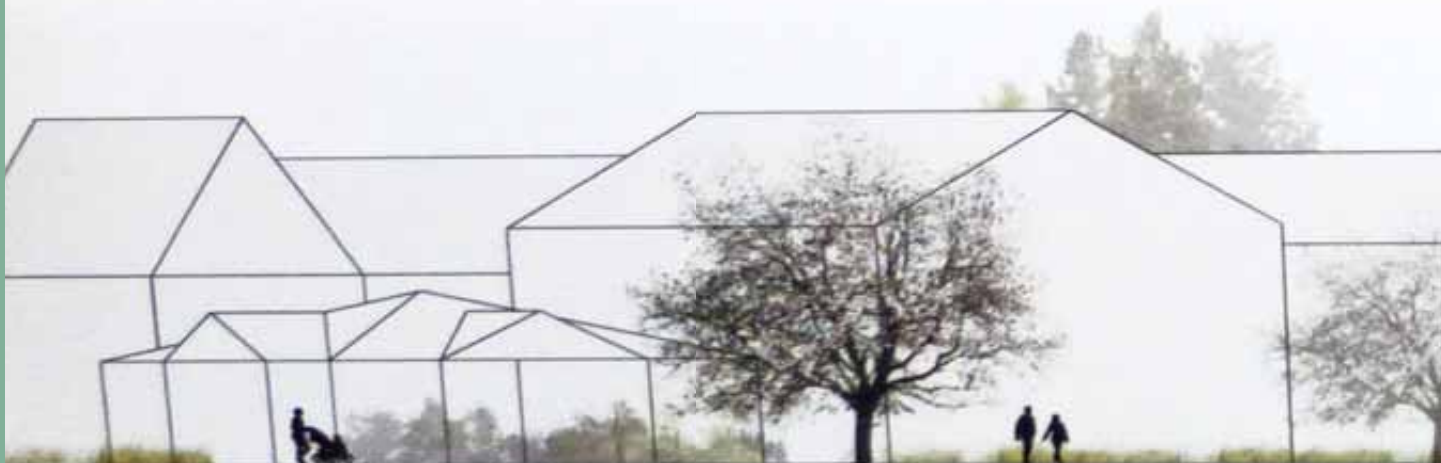
### LE PROJET AVANCE

Pour ce projet 54 propositions ont été reçues.

Le 3 septembre un premier jury composé de Madame Villermet, 3 architectes et les élus de la commission d'appel d'offres en a sélectionné 3 pour le concours d'architectes.

Début novembre a eu lieu la réunion de la commission technique avec les représentants des utilisateurs, du SICCE et les élus du groupe de travail qui ont pris connaissance et débattu autour des 3 projets retenus.

Le jury s'est réuni une deuxième fois le 10 novembre pour formuler un avis motivé sur les projets proposés et a décidé à l'issue des débats de retenir et d'attribuer le



Cour maternelle



marché de maîtrise d'œuvre au groupement lauréat du concours : COMPOSITE (Maître d'œuvre mandataire du groupement), CET (BET fluides SSI), DENIZOU (économiste), TRACES (VRD), SORAETEC (structure), CANOPEE (QEB), ACOUPHEN (acoustique), OPCI (OPC).

La signature du marché de maîtrise d'œuvre a eu lieu début décembre. Il est prévu la création d'un multi-accueil de 19 places à l'emplacement de la maison « Masnada » qui a été détruite.

#### QU'EST-CE QU'UN MULTI-ACCUEIL ?

C'est une structure qui permet aux familles la garde d'enfants de 0 à 3 ans à temps plein ou partiel. Elle

est gérée par des professionnels de la petite enfance.

Cette création permettra de mieux répondre aux besoins des familles en leur laissant le choix entre accueil collectif et accueil individuel chez les assistants maternels.

#### EN 2015 : 120 ENFANTS À L'ÉCOLE MATERNELLE

Les 5 classes de l'école maternelle seront redistribuées dans les locaux existants, les bungalows étant supprimés. Des espaces de rangement et de bureaux seront créés. Un nouveau bâtiment sera construit dans lequel on retrouvera une salle de motricité pour les petits, des locaux pour le périscolaire et le centre de loisirs. La cour sera remodelée et des

stationnements pour le personnel seront créés à l'arrière du bâtiment périscolaire. Une optimisation de la dépose minute et de la circulation est prévue.

Le début de travaux devrait avoir lieu pendant les vacances d'été.

La programmation des travaux sera faite pour gêner le moins possible le fonctionnement de l'école. L'objectif étant l'ouverture du multi accueil en septembre 2017. Une présentation en réunion publique sera programmée au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2016.





TRAVAUX

## Réfection des trottoirs

Dans le cadre de sa politique en matière de Sécurité et d'Accessibilité la Commission I.A.S. (Infrastructures, Accessibilité, Sécurité) a proposé au Conseil Municipal la poursuite des travaux de réfection et d'élargissement des trottoirs du Bourg. C'est la METRO qui assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. L'entreprise COLAS a été choisie.

Les travaux de la partie « Centre Bourg » ont été effectués cet automne, ils sont terminés.

Les travaux de la partie « Écoles - Carrefour Av. d'Uriage/ chemin des Bargeonniers » est en cours. Le décaissage et la remise à niveau des trottoirs seront terminés fin décembre et le goudronnage sera effectué en janvier.

Nous rendons ainsi notre commune plus accueillante en faisant passer un petit message...et si nous pensions à nous promener ?

Nous remercions tous les riverains pour avoir su patienter pendant toute la durée des travaux.

Travaux en cours dans le centre Bourg  
novembre 2015



Travaux en cours devant « chez Marie »  
décembre 2015

Chantier au Fugearet  
en avril 2015.



Fin de chantier novembre 2015 .

TRAVAUX

## Fin des travaux sur le « Très Haut Service » au Fugearet

Depuis cet été 2015 les habitants du Fugearet sont alimentés par le réseau d'eau potable de la commune (A.E.P.) il s'agissait là du dernier secteur à distribuer. Ce marché prévoit également la refonte du réseau incendie du secteur. Ce chantier spécifique à repris cet automne avec du retard, dû à l'approvisionnement des 2 citernes de 120 m<sup>3</sup>. Les travaux se sont terminés..... sous la neige de fin novembre.

Les travaux de réfection du chemin du Ponçon seront exécutés à la sortie de l'hiver. L'entreprise s'engage à tenir le chemin en état permettant une accessibilité correcte aux riverains concernés durant la période hivernale.

## Distributeur de billets

### Des résultats très encourageants

Les premières statistiques communiquées par la Société Générale montrent, s'il en était besoin, que l'installation du distributeur répond bien au besoin identifié. En effet les chiffres en augmentation régulière témoignent d'un intérêt croissant dont nous espérons qu'il ne se démentira pas car s'ils se rapprochent du « seuil de rentabilité », celui-ci n'est pas encore régulièrement atteint.

Aussi nous encourageons vivement tous nos concitoyens à participer à son maintien pérenne en ayant le réflexe : argent liquide = DAB de Vaulnaveys.

## Aménagements routiers

### Amélioration de la circulation et du stationnement

Dans le cadre de cette politique la mairie a installé des arceaux à vélos aux abords des bâtiments publics ainsi que différents panneaux de sécurité ou de réglementation du stationnement près des commerces.

## Sécurisation des déchèteries

L'évolution réglementaire applicable aux sites de collecte des déchets apportés par leur producteur initial impose désormais la pose d'un système de garde-corps afin de prévenir les chutes de hauteur.

En conséquence notre déchèterie sera très prochainement dotée d'un dispositif adapté.



## UN NOUVEAU DIRECTEUR AU CENTRE DE LOISIRS

Après le départ de Arnaud Chesnais, la commune accueille Simon Peyrache au poste de directeur du centre de loisirs . Il a également la responsabilité de l'organisation des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) en lien avec la commission « vie des écoles ».

Ce jeune homme de 28 ans, dynamique, a travaillé en duo quelques semaines avec le directeur sortant . Il est prêt à s'investir totalement dans ses nouvelles tâches.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions.



## Accueil des cirques

Afin de concilier animations de qualité, respect du site et un désir bien légitime de tranquillité des riverains du parc, le conseil municipal a refusé de nombreuses demandes et a décidé de limiter l'accueil des cirques à 2 périodes seulement et pour des forains ayant par le passé donné satisfaction.

Ainsi ont été acceptés le cirque Céline Zavatta du 5 au 15 juillet et le cirque de Rome pour une semaine à la mi-août avant le 25/8.

## Signature d'une convention avec la Fondation « 30 millions d'amis »

La présente convention, proposée par une administrée de la commune, a pour objet d'encadrer la mise en place d'une action visant à maîtriser les populations de chats errants sans propriétaires par le contrôle de leur reproduction, en accord avec la législation en vigueur. Cette convention constitue un accord-cadre entre les deux parties. Pour être effective, chaque intervention fait l'objet d'un bon de mission spécifique qui détermine l'expression des besoins, la localisation et la date ainsi que le montant de l'aide allouée par la Fondation (prise en charge de la totalité des frais de stérilisation et de tatouage, identification des chats au nom de la Fondation « 30 millions d'amis »).

Les obligations de la commune sont les suivantes :

- Capture des chats errants non identifiés ou sans « détenteurs » et vivant en groupe dans les lieux publics de la commune ;
- Information de la population des campagnes de capture au moins une semaine avant leur mise en oeuvre ;
- Prise en charge des frais afférents aux opérations de capture, de transport et de garde des animaux.

Cette convention est établie pour une durée d'un an et reconductible chaque année par tacite reconduction.



TOURISME

# Un nouvel avenir pour le Golf d'Uriage



**Le premier golf d'Uriage est aménagé en 1921 afin de relancer l'activité de la station thermale après sa longue transformation en hôpital militaire du 10 septembre 1914 au 22 janvier 1919. Il cesse son activité avec la seconde guerre mondiale.**

En 1984, des golfeurs passionnés, créent l'Association pour le Développement du Golf en Dauphiné (ADGD). Désireux de pratiquer ce sport dans la région grenobloise, ils s'intéressent à l'ancien parcours d'Uriage. Les discussions sont difficiles avec l'établissement thermal, propriétaire des lieux, mais la médiation du maire de l'époque, Alfred Despris, permet finalement de trouver un terrain d'entente. L'ancêtre de la Métro, le SIEPARG (Syndicat Intercommunal d'Étude, de Programmation et d'Aménagement de la Région Grenobloise), maître d'œuvre de l'opération, signe un bail emphytéotique de 30 ans avec l'établissement thermal. Le nouveau parcours aménagé par Gerry Watine, (champion de France Pro) et l'architecte Thierry Sprecher est inauguré le 11 mai 1986. L'ADGD dispose d'une délégation de service public sous

forme d'un contrat d'affermage pour l'exploitation de l'équipement.

Malheureusement cette association connaît des difficultés financières et cesse son activité le 28 février 1995. Le SIEPARG, après un nouvel appel d'offre, attribue le contrat d'affermage à la SARL Golf International de Grenoble (GIG), jeune société créée le 1<sup>er</sup> mars 1995 dont le gérant, Hervé Segrain, est directeur du golf d'Uriage depuis août 1989.

Philippe Bouchara, après avoir acheté en 2006 l'ensemble des biens de l'établissement thermal, souhaite se séparer du patrimoine peu en rapport avec sa spécialité: la dermatologie. Le conseil municipal de Vaulnaveys-le-Haut décide à l'unanimité le 28 février 2007, l'acquisition des 12 hectares du parcours, pour éviter toute spé-

culatation sur l'avenir de ce terrain. En effet en 1979 un vaste projet immobilier aurait pu dénaturer définitivement ce parc, mais fort heureusement celui-ci fut rejeté par le conseil municipal de l'époque. La vente est signée le 9 mai 2007.

Le 19 octobre 2014 le bail emphytéotique trentenaire a pris fin. La commune, entrée dans la Métro au 1<sup>er</sup> janvier de la même année, s'est rapidement rapprochée des techniciens, des élus en charge des grands équipements et de son Président Christophe Ferrari afin de travailler sur l'avenir du golf. La compétence golfique étant facultative, La Métro se donne deux ans pour réfléchir à la prise ou non de cette compétence. Dans l'attente et pour éviter une rupture du service public, une prolongation de Délégation de Service Public (DSP)

est alors signée entre la Métro et « GIG » pour 2015, avec possibilité de prolongation d'une année supplémentaire. La commune de son côté après estimation des Domaines signe un bail commercial d'un an avec la Métro pour un loyer de 19 000 €.

Après plusieurs réunions de travail sur le golf en général et sur celui d'Uriage en particulier, la Métro (devenue Métropole au 1 janvier 2015) décide il y a quelques mois de rendre le golf à la commune de Vaulnaveys-le-Haut.

Les élus travaillent alors en étroite relation avec la Métropole pour reprendre en main cet équipement. Le temps matériel pour lancer une DSP n'étant pas suffisant, ils décident de signer une convention d'occupation du domaine public pour un an. Trois partenaires dont l'exploitant actuel se sont positionnés. Finalement la préférence est donnée à Stéphane Curaba, président de la nouvelle SAS « Birdie » et à son père Salvatore, président de l'association du golf d'Uriage et cheville ouvrière de l'animation du site. La commune va mettre à profit cette année 2016 pour travailler à une nouvelle « DSP » afin de signer un nouveau bail « longue durée » avec un exploitant prêt à s'engager à offrir le meilleur aux différents utilisateurs et préserver cet écrin de verdure.

Stéphane et Salvatore Curaba veulent donner un nouveau souffle à ce golf, pour en faire un golf convivial où il fait bon se retrouver entre amis pour pratiquer dans un cadre exceptionnel ce sport de plein air. Un nouveau site de réservation encore plus convivial et avec de nouvelles fonctionnalités

sera à disposition des adhérents dès le 3 janvier 2016. Par ailleurs « Golf d'Uriage » a rejoint le réseau « Golfy » et ses 150 golfs membres. Cette adhésion permet aux abonnés du Club d'Uriage de disposer d'une carte Golfy Indigo avec de nombreux avantages : 25 % de remise sur les greens fees Golfy 9 et 18 trous, 15 % sur l'hébergement dans les domaines ou hôtels partenaires, etc.

De son côté la municipalité veut ouvrir ce parcours aux jeunes de la commune un peu trop oubliés jusqu'alors et aux communes voisines, Chamrousse et tout particulièrement Saint-Martin d'Uriage avec qui nous avons en commun la station d'Uriage.

Le restaurant du golf, ouvert à tous, doit retrouver également ses lettres de noblesse.

Côté pratique, la Métropole, propriétaire du club-house, a proposé à la commune de le racheter pour 160 000 €, payables en 4 fois à partir de l'année 2017, avec jouissance dès le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Le bail du practice, propriété d'un particulier, arrivé à échéance le 31 décembre 2015, vient d'être renouvelé au profit de la commune qui peut ainsi proposer à l'exploitant, l'ensemble indissociable d'un golf : parcours, practice, club-house.

Jérôme Roux, jeune paysagiste de Vaulnaveys-le-Haut entretiendra le parcours tout au long de l'année. La période hivernale va être mise à profit pour un lifting de l'ensemble du parcours : évacuation d'arbres tombés depuis déjà plusieurs mois, déblaiement de souches d'arbres coupés depuis de nombreuses années, élagage du bois mort et taille de haies dont l'entretien est nécessaire.



La SAS « Birdie » met la dernière main à son projet pour vous accueillir dans les meilleures conditions dès le 3 janvier.

Une bonne nouvelle, plusieurs emplois seront créés avec priorité aux habitants de la commune tant au niveau du fonctionnement du golf que pour l'entretien du parcours.



MÉTROPOLE

## Métropole apaisée

Vaulnaveys-le-Haut participe pleinement à la politique métropolitaine

L'équipe municipale a souhaité soutenir le programme ville apaisée de la Métropole qui débutera en 2016.

Les multiples rencontres et échanges avec la population (rencontres de quartier, questionnaires restructuration du Bourg, dynamisation du pédibus et co-voiturage) ont rappelé à quel point la traversée de Vaulnaveys-le-Haut par des milliers de véhicules/jour était vécue comme agressive.

Le ralentissement de la vitesse des voitures est un des outils à mettre en œuvre pour aider à la prise de conscience que la voiture n'est qu'un moyen de locomotion et favoriser de nouvelles pratiques en termes de déplacement.

L'objectif de la ville apaisée n'est pas de faire disparaître l'automobile mais de la rendre plus douce pour que notre ville soit plus apaisée.

Le Conseil municipal a décidé de faire passer la plupart des voies de circulation de la commune de 50 km/h à 30 km/h. Avec l'appui des services de la Métropole, il a été décidé que la RD524 ne passerait que partiellement en zone



30 km/h. Seules les zones les plus urbanisées seront concernées.

L'équipe municipale mettra en place des temps d'échange et de concertation avec la population pour évaluer au mieux ce dispositif et le faire évoluer si besoin.

Cette politique de baisse de la vitesse sera accompagnée par un programme d'aménagement voirie visant à sécuriser les différents usagers de la route : piétons et cyclistes notamment. Faut-il le rappeler, la route n'appartient pas uniquement aux voitures...



MÉTROPOLE

## Compétence voirie

Précisions sur la consistance des compétences transférées au 1<sup>er</sup> janvier 2015 à la métropole au titre des espaces publics, de la voirie et des déplacements.



## Mutuelle communale

La commune souhaite accompagner la création d'une «Mutuelle communale» en collaboration avec les communes de Saint-Martin-d'Uriage et Chamrousse. Il s'agit de regrouper, dans un contrat unique, des personnes ne faisant pas partie de groupes d'assurés et ne bénéficiant donc pas de tarifs intéressants.

**Les publics visés sont :**

- les entreprises, qui ont l'obligation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier, de proposer une couverture santé à leurs salariés ;
- les personnes fragiles ne bénéficiant pas de la complémentaire CMU ;
- les retraités ;
- et d'une manière générale les personnes assurées individuellement.

Les assurances de groupes vont en effet devenir la norme et les personnes qui sont assurées individuellement courent le risque de voir leurs cotisations d'assurance augmenter de manière significative.

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître auprès du CCAS.

*Les maires des communes concernées se sont réunis à Eybens*

Par délibération du 7 novembre 2014, le Conseil de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole a précisé la consistance des compétences transférées à la Métropole au titre des espaces publics, de la voirie et des déplacements, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

La compétence voirie comprend trois volets qui sont à la charge de la métropole depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 :

- la création qui implique soit l'acquisition de terrains pour construire une voie nouvelle, soit l'ouverture à la circulation publique d'un chemin existant ;
- l'aménagement qui permet de prendre toute décision ayant

trait à l'élargissement, au redressement ou à l'établissement d'un plan d'alignement de la voirie ;

- l'entretien qui s'entend comme l'exécution de l'ensemble des travaux nécessaires au maintien en état des voies.

Afin de garantir la lisibilité de l'action publique et permettre une plus grande complémentarité des services entre les communes et la Métropole, il apparaît nécessaire de préciser la consistance des compétences transférées. Ainsi, les voies, espaces, ouvrages et accessoires qui font l'objet d'un transfert à la Métropole au 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont définis comme suit :

- voies, espaces et ouvrages dédiés aux déplacements et au stationnement de tous les modes (véhicules motorisés, transports en commun, cyclistes, piétons, etc.) dont l'emprise s'entend de « façade à façade » en milieu urbain et jusqu'aux accotements et fossés en zone non urbanisée ;
- accessoires de voirie, mobiliers et équipements

implantés sur l'emprise des voies, espaces et ouvrages cités précédemment, hors équipements de propreté urbaine et d'éclairage public ainsi qu'accessoires à vocation esthétique.

Un élargissement éventuel à l'éclairage public, à la viabilité hivernale, à la propreté urbaine ou encore aux espaces verts fera l'objet de débats ultérieurs, étant entendu qu'après le 1<sup>er</sup> janvier 2015, toute modification de la consistance des compétences transférées est soumise à l'approbation, par délibérations concordantes, des communes membres, selon les modalités prévues par l'article L. 5211-17 du C.G.C.T.

## Organisation du service de police municipale

pour une police municipale plus présente et plus efficace.



En novembre dernier, notre policier, Philippe Dehez, a obtenu la mutation qu'il espérait et nous lui souhaitons

pleine réussite dans ses nouvelles fonctions au sein de la police municipale de Grenoble.

Le long congé qui a précédé son départ nous a fait toucher du doigt tous les inconvénients et toutes les limites que peuvent rencontrer les petites communes comme la nôtre qui n'ont pas les ressources financières suffisantes pour s'attacher les services de plusieurs fonctionnaires.

Cela a été pour nous l'occasion d'une profonde réflexion qui nous a conduits à envisager, non pas un simple remplacement, mais une solution qui soit plus pertinente.

C'est ainsi qu'après des contacts fructueux avec nos amis et voisins St-Martinois, qui partagent avec

nous le territoire de la station thermale, est née l'idée d'une mutualisation

Ainsi, le policier que nous allons recruter, conjointement avec la municipalité de St-Martin d'Uriage se joindra à leurs 5 fonctionnaires déjà présents, ce qui nous permettra, sans que cela constitue un surcoût trop important, de bénéficier, grâce à cette brigade renforcée, d'un service de proximité toujours présent et disponible 24 h sur 24, quels que soient les aléas et les circonstances.

Nos concitoyens vont donc découvrir bientôt non pas une tête nouvelle mais bien 6 nouveaux visages, tous motivés pour assurer au mieux leur sécurité et répondre à tous leurs besoins.

## VANDALISME



### DES DÉGRADATIONS GRATUITES QUI COÛTENT À LA COLLECTIVITÉ

Chaque année des « petits sauvageons » laissés sans surveillance, s'amuse à détériorer des équipements communaux.

Voici quelques uns de leurs méfaits pour cette année 2015 :

- une bonne électrique avenue d'Uriage - coût de la réparation : 6 213,60 €
- un vitrail du chœur de l'église Saint-Jean-Baptiste - coût de la restauration : 214,80 €
- la rambarde donnant accès par l'extérieur à la sacristie dont plusieurs barreaux ont été volontairement sciés, nécessitant son remplacement - coût en cours d'évaluation.
- deux vitres de grande dimension en verre sécurisé feuilleté, caillassées à la salle polyvalente - coût du remplacement : 5 734,04 €.

**En ces périodes de restrictions budgétaires voilà de l'argent qui aurait pu être utilisé plus intelligemment, notamment pour mieux soutenir nos associations.**



# dossier





# Le Centre Bourg : votre avis nous intéresse et nous vous informons

Hier



Aujourd'hui



Et demain ?



Dans le bulletin municipal d'octobre (N°73) Nous avons communiqué au sujet du grand projet communal qui est la requalification de notre Centre Bourg. Depuis nous avançons ensemble sur ce projet. Comme nous l'avons annoncé, le cabinet, « Les pressés de la cité », chargé de mener la réflexion a organisé quatre ateliers publics pour vous donner la « parole » et collecter votre avis, vos réflexions et votre vision du Centre Bourg de « demain » qui doit être le résultat à terme d'un partage d'idées entre tous les habitants de la commune. Le résultat escompté de ces ateliers de concertation est un diagnostic qui prend en compte les déplacements, les usages de chacun, la vie économique, l'environnement architectural et paysagé mais aussi une projection à plus long terme de l'intégration de notre village au sein de la nouvelle agglomération Métropolitaine tout en gardant notre identité rurale.

## DES ATELIERS ORGANISÉS ET CIBLÉS

L'établissement de ce diagnostic par ateliers a été réalisé avec des acteurs différents pour chaque thème prédéfini. L'objectif était que le plus grand nombre de personnes puissent s'exprimer à l'occasion de cette démarche participative et apportent ainsi une diversité d'opinion pour mettre en avant les atouts et les faiblesses de notre centre de village. Pour optimiser l'efficacité des échanges et instaurer un climat serein, les ateliers ont été organisés autour d'un groupe d'habitants d'environ 15 personnes. Les sujets abordés ont été répartis sur un cycle de quatre ateliers.

## LES ATELIERS

Le premier atelier s'est déroulé **le 24 octobre** avec des membres d'associations locales et d'élus, il s'est traduit par une déambulation dans le village pour aller à la rencontre de la population et échanger en direct avec les habitants à proximité de leurs lieux

d'habitation ou près du lieu de chalandise pour les commerçants. Ces échanges ont permis de faire émerger certains points critiques à améliorer mais également des propositions précises et contextualisées sur le Centre Bourg. Des apports historiques issus du vécu et de la connaissance des habitants ont enrichi la réflexion. Le bilan de cet atelier « terrain » a permis de noter une fois de plus les difficultés de cohabitation entre la circulation automobile et les autres modes de déplacement. Ce constat se traduit par un manque de parcours sécurisés et de continuité piétonne







*Schéma des zones concernées par le projet*

en Centre Bourg. Mais les cheminements parallèles à l'avenue d'Uriage qui sont paisibles pour le piéton sont certainement sous utilisés. D'autre part Le stationnement doit être mieux organisé au centre du village.

**Le 26 octobre** un groupe d'habitants inscrits à l'action de la démocratie participative municipale, renforcé par la participation de commerçants du Centre Bourg

s'est réuni pour participer au deuxième atelier sur les thèmes du déplacement, de la mobilité et de la chalandise. Ce temps d'échange a permis de mettre en exergue les modes de déplacements et les habitudes des habitants mais aussi la manière de consommer dans le centre de Vaulnaveys-le-Haut. Le point important, souligné par les participants est le retour des commerçants dans le Centre Bourg après une longue période de vide commercial ainsi qu'un regain de fréquentation du marché du vendredi après-midi. La réduction de la vitesse dans le Centre Bourg augmenterait la sécurité et encouragerait l'arrêt des chalands. Il a également été noté que le stationnement dans les zones bâties est mal indiqué et de ce fait sous utilisé.

L'atelier sur la vie urbaine, l'espace public et paysage a fait l'objet d'une inscription en Mairie ouvert à tous les habitants de notre commune. L'information de cette réunion s'est faite par la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres. Cet atelier du **4 novembre** a suscité beaucoup d'intérêts de la part de la population. Chacun a pu exprimer librement son ressenti, ses habitudes d'usage du Centre Bourg et de son espace public. Des aspects positifs de notre village ont été soulignés: le champ de foire qui apparaissait comme un lieu sécurisé très fréquenté entre la bibliothèque et la salle polyvalente, l'attrait également de Vaulnaveys-le-Haut qui réside dans son ambiance «village rural». La proximité de la nature accessible à pied est un atout à conserver et à valoriser.





A contrario ce qu'il faut impérativement améliorer c'est l'attractivité de l'avenue principale « trop minérale » du Centre Bourg ou celle de la place Eugène Riband qui n'apparaît pas comme un espace public accueillant.

Le dernier atelier du **16 novembre** ouvert aux habitants sur inscription était dédié à «Vaulnaveys 2030 » ou essayer d'imaginer le futur de notre commune, notre village dans un avenir à moyen terme. Quatorze personnes ont composé l'auditoire pour se prêter à l'exercice de prospective collective, et tenter de percevoir ce devenir. Une façon d'entrer dans le temps futur et de pointer comment seront modifiées nos habitudes de déplacements, de consommation et de travail. Notre imaginaire a aussi été stimulé par un élargissement de notre vision sur le périmètre de la métropole: comment garder notre identité et éviter la dilution ?

#### PREMIÈRES CONCLUSIONS

Quelles premières conclusions issues de ces échanges participatifs ? Notre commune est un point de passage pour les personnes qui vont quotidiennement vers leurs lieux de travail, mais

également vers les espaces naturels pour leurs loisirs. S'agissant du trafic généré par l'activité professionnelle, il faudrait tirer bénéfice de cette circulation pour développer un peu plus notre offre commerciale. Pour ce qui est des déplacements liés au temps libre, il est important de préserver cette nature avec l'objectif de conserver notre qualité de vie de village appréciée de tous. L'adhésion à la Métropole est une opportunité qu'il faut maîtriser en accord avec nos idées en les concrétisant par des propositions identitaires de projets suivis de réalisation.

Une réunion de restitution de cette phase de diagnostic a été proposée le 30 novembre à l'ensemble des élus municipaux ainsi qu'aux partenaires de la commune sur ce projet, le CAUE, le CDDRA et la Métro. Ce temps d'échange a permis, à tous de s'exprimer et de faire ainsi émerger des points qui avaient été omis ou pas suffisamment explorés. Il est important de noter que les élus ainsi que nos partenaires n'ont pas participé aux trois derniers ateliers participatifs.

#### LES ÉTAPES SUIVANTES

Cette réunion de restitution a clôturé la phase diagnostic et nous abordons maintenant la phase d'études et d'analyses de scénarios. Cette étape se déroulera comme la phase diagnostic en concertation avec vous habitants de la commune afin que vous puissiez apporter vos idées et vos commentaires à la démarche.

**A l'issue de cette étape, une réunion publique sera organisée pour présenter les scénarios des études ainsi que les conclusions de cette concertation participative, le 1<sup>er</sup> mars à 19h.**

### LE COIN DES BAVARDS

Les noms des personnes ne sont pas cités nous vous laissons le choix de vous identifier.

*« Nous sommes consultés mais comme d'habitude tout est déjà ficelé »*

*« J'ai participé à un atelier mais je n'ai pas pu répondre à tous les points car je n'habite pas le Centre Bourg mais je souhaite revenir car j'ai obtenu des informations sur des lieux de la commune que je ne connaissais pas. »*

*« Bonne concertation hier au soir, avis variés car positions différentes dans la population et l'espace géographique. Je m'inscris pour les suivantes »*

*« Il faut reprendre les habitudes de consommer sur place. Aujourd'hui il n'y a plus besoin de prendre la voiture ou le vélo pour acheter son pain ou manger un gâteau »*



## Les calocèdres du golf d'Uriage, une espèce rare



Le domaine des Alberges, ancienne propriété des religieuses de Prémol, devenu « bien national » à la Révolution Française, est acheté en 1791 par Claude Périer propriétaire du château de Vizille. Son fils Alphonse en hérite puis le donne en dot à sa fille Hélène-Mathilde en 1831 lors de son mariage avec le baron François-Henri de Chabaud-Latour. Celle-ci aménage un parc d'agrément d'environ 14 hectares, véritable arborétum planté d'essences rares, et fait construire en 1875 une résidence d'été : le château des Alberges aujourd'hui disparu.

### UN PATRIMOINE VÉGÉTAL REMARQUABLE

Le magnifique patrimoine du premier golf créé en 1921 est composé de nombreux bosquets d'arbres, d'espèces variées, dont le calocèdre est celle qui s'affiche aujourd'hui comme la plus remarquable.

Le *Calocedrus decurrens* (de son ancien nom *libocedrus*) a été introduit dans les parcs et jardins de la région Rhône-Alpes dès le milieu du XIX<sup>e</sup>. Moins fréquent car moins populaire que son voisin californien le séquoia, il est également souvent confondu avec le thuya géant dont les rameaux et le port sont assez similaires. Il n'est pas rare de rencontrer des calocèdres presque séculaires dépassant les 3 mètres de circonférence.

Ceux du Golf d'Uriage atteignent des dimensions peu habituelles en France. Le Seigneur des Alberges a une circonférence de 4,57 m à 1,30 m du sol (d'octobre 2014) et sa hauteur est de 41 mètres.

Les quatre autres calocèdres formant ce bosquet sont également de dimensions impressionnantes avec des circonférences comprises entre 3,50 et 4 mètres. Un élagage à 15 mètres met en évidence la magnifique écorce rouge sombre couvrant un tronc élancé et parfaitement rectiligne.



*L'écorce rouge crevassée et les fruits caractéristiques du calocèdre permettent d'éviter toute confusion avec son cousin le thuya géant.*

### UN GÉANT DE 43 MÈTRES

Près de l'ancien portail de l'entrée principale du domaine, au milieu des cèdres, un autre spécimen est également remarquable.

Sa hauteur de 43 mètres en fait déjà le plus haut sujet des Alberges. Sa circonférence est de 4,18 mètres à 1,30 mètre du sol (octobre 2014).

Le calocèdre est une essence très rustique. Dans son aire d'origine c'est un montagnard, on le trouve indifféremment sur tous types de sol jusqu'à 2000 mètres d'altitude. Il résiste aussi particulièrement bien aux grands froids (jusqu'à - 30°C) et aux sécheresses prolongées. Cette véritable prédisposition à la sécheresse vient de sa capacité à utiliser la rosée à défaut d'une pluviométrie suffisante. Il peut ainsi atteindre l'âge canonique de 500 ans (et même plus) et une hauteur de 70 mètres. Mais sa circonférence n'atteindra jamais les records de ses cousins les sequoias car il garde un port colonnaire caractéristique.

Vous l'aurez compris, le calocèdre est un dur à cuire. Cette résistance exceptionnelle, associée à une bonne qualité de son bois, ont rapidement intéressé les forestiers français qui ont tenté de l'introduire dans les reboisements méditerranéens.

### LES AMATEURS DE GOLF AUX PREMIÈRES LOGES

Les visiteurs non golfeurs devront cependant rester très prudents car le territoire des Alberges est destiné en priorité aux passionnés de la petite balle blanche. Ils devront se contenter des bordures du parcours pour ne pas gêner les golfeurs et pour ne pas prendre de risque. Le danger est bien réel...

Pour la petite histoire, un magnifique tulipier de Virginie, devenu au fil du temps l'arbre emblématique du domaine, n'a pas survécu aux impacts répétés des tirs manqués... Espérons que l'épaisse écorce des calocèdres, sensée les protéger des éboulis de pierres et des incendies dans les sierras californiennes, évitera qu'ils meurent eux-aussi sous la maladresse de certains golfeurs...

*Remerciements aux Têtards Arboricoles et à Castor Masqué pour leurs contributions.*

# Le grand portail du golf des Alberges

Hélène-Mathilde Perier reçoit en dot en 1831 le domaine des Alberges, lors de son mariage avec le baron François-Henri de Chabaud-Latour. En 1875, elle demande à l'architecte diocésain Alfred Berruyer, de lui construire une résidence d'été : le Château des Alberges, aujourd'hui disparu.

tard (1892/1898), était construit suivant le même procédé par l'architecte grenoblois Ferdinand Bugey. Alfred Berruyer fournira lui-même les décors en béton moulé. Lorsque la Municipalité rachète le golf le 9 mai 2007, le portail est déjà dans un état de dégradation avancée. La végétation a pris

la Métro, la commission « Equipements Communaux » a confié à l'architecte Joëlle Personnaz la tâche de faire le relevé détaillé de l'édifice afin d'en conserver une trace papier et d'étudier une solution de restauration à moindre coût. Le bureau d'étude Soraetec (structure de bâtiments) a, de son côté, malheureusement confirmé le diagnostic pressenti : « l'ensemble des désordres font donc que les murs sont à démolir ». Les grilles et les deux petits portails bien qu'endommagés ont été enlevés pour être restaurés et nous avons profité de la présence de la société Converso sur la commune pour démonter dans de bonnes conditions financières les piliers qui menaçaient de tomber.



*Vue d'ensemble du parc des Alberges dans les années 1910/1920.*

Le magnifique portail de l'entrée principale sur la route départementale et la maison du gardien à proximité nous rappellent encore par leur présence l'existence de ce château. Cet édifice, aux dimensions imposantes et aux décors recherchés, restait le seul ouvrage architectural de notre commune à témoigner de l'architecture en ciment naturel prompt moulé (ciment Vicat principalement) de la fin du 19<sup>ème</sup> / début du 20<sup>ème</sup> siècle, caractéristique d'un savoir-faire technique et industriel du bassin grenoblois, permettant par moulage d'obtenir un haut niveau de détail et de réaliser divers ouvrages caractéristiques de cette technique.

Le château des Alberges en avait bénéficié, seul le balcon à gros balustres de la fenêtre du premier étage était en pierre de taille. L'établissement thermal d'Uriage, quelques années plus

possession de l'édifice accélérant ainsi sa dégradation. De leur côté la pluie, la neige et le gel ont fait éclater le ciment en de nombreux endroits le rendant de plus en plus fragile.

Dans un premier temps, les ser-



*La végétation a pris possession de l'édifice accélérant les dégradations.*

vices techniques ont enlevé le splendide portail, pour le protéger dans l'éventualité d'une restauration. Après de nombreux avis et une première étude réalisée par



*Sauvetage d'un chapiteau avec boule et pomme de pin pour un futur moulage.*

Aujourd'hui, Joëlle Personnaz travaille à une solution de piliers en béton pour rappeler cette entrée majestueuse et permettre la remise en place de la ferronnerie : grilles, petits portails et grand portail, véritables chefs d'œuvre de ferronnerie.



METROPOLE

## Chauffage au bois :

une prime de 800 € pour moderniser votre appareil



Stand Métro  
à la foire de  
Grenoble

« La qualité de l'air est un enjeu majeur de notre agglomération car tous les citoyens sont touchés », a rappelé Jérôme Dutroncy, vice-président de la Métropole en charge de l'environnement, lors de la présentation du dispositif lors de la Foire de Grenoble. « Il y a une nécessité d'agir car environ 150 décès par an dans notre agglomération sont liés à la pollution. Et c'est une problématique particulièrement forte en période hivernale. Durant cette saison, la pollution est directement liée aux appareils de chauffage bois non performants ».

### LUTTER CONTRE LES PARTICULES FINES

Afin de lutter contre la pollution de l'air par les particules fines, la Métropole propose désormais une prime de 800 euros pour

renouveler poêles et cheminées non-performants. Ces particules représentent en effet une cause majeure de pollution dans le bassin grenoblois.

Appelées « PM10 », ces particules s'infiltrent profondément dans l'appareil respiratoire et provoqueraient en France 42 000 décès prématurés. Ces particules proviennent majoritairement des appareils dits « non performants » (vieux poêles, cheminées à foyer ouvert, etc.), qui sont responsables de 43 % de la pollution aux PM10, en moyenne sur l'année\*. Un chiffre qui peut grimper jusqu'à 75 % en période de pic d'alerte.

\* Contre 23% pour l'industrie et 26% pour les transports.

### ENCOURAGER LE RENOUVELLEMENT DE CES APPAREILS

La Métropole propose de faciliter l'achat d'un nouveau matériel avec une contribution significative, l'une des conditions étant que ce dernier bénéficie du label « flamme verte 7 étoiles », ce qui signifie un appareil moins polluant, mais aussi beaucoup plus efficace, donc... plus économique. Une dépense initiale pour des économies à long terme.

### LA PRIME AIR BOIS, COMMENT ÇA MARCHE ?

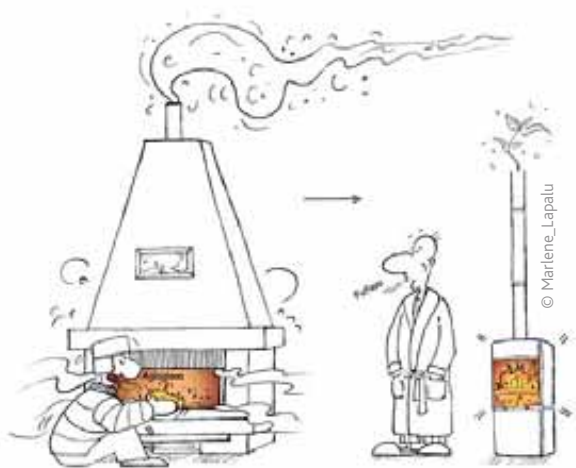
La Prime Air Bois est une sorte de « prime à la casse » : vous vous engagez à détruire votre ancien matériel et à le remplacer par un appareil doté du label « flamme verte 7 étoiles », en échange de quoi la Métropole vous verse une prime de 800 € (ou 1200 € pour les foyers modestes ou très modestes). Elle est cumulable avec le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE), l'éco-prêt à taux zéro et les aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH).

### COMMENT SAVOIR SI JE PEUX BÉNÉFICIER DE LA PRIME AIR BOIS ?

Pour bénéficier de la Prime Air Bois, vous devez remplir un certain nombre de conditions :

- être un particulier,
- posséder un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2002 (poêles à bûches et inserts) ou une cheminée ouverte, dans votre résidence principale ou dans un logement dont vous êtes propriétaire et que vous louez en tant que résidence principale,
- ce logement doit être situé dans l'une des 49 communes de la métropole grenobloise,

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE  
S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR EN VOUS  
OFFRANT 800€ POUR RENOUELER VOTRE  
POÊLE OU VOTRE CHEMINÉE !  
\*1200€ SOUS CONDITIONS



- remplacer cet ancien appareil par un appareil Flamme verte 7 étoiles ou équivalent (au minimum),
- vous engager à détruire votre ancien appareil,
- faire installer votre nouvel appareil par un professionnel RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).

Concrètement, et avant tout achat d'un nouvel appareil de chauffage au bois, vous devez remplir un dossier de demande, qui sera traité par l'Agence locale de Énergie et du Climat (ALEC).

#### POUR EN SAVOIR +

[www.chauffagebois.lametro.fr](http://www.chauffagebois.lametro.fr)

Tél . : 04 76 00 19 09

## METROPOLE

# Des idées qui germent ?

## La Métropole vous aide à les faire pousser !

Montage d'expositions, mise en place de cours de soutien scolaire, organisation d'une fête inter-quartiers, achat d'un vélo partagé entre voisins.... Le fonds de participation intercommunal soutient financièrement vos projets entre 300 à 3 000€ maximum par projet.

### Qui peut bénéficier du fonds de participation intercommunale de la Métro ?

Tout groupe d'habitants constitué d'au moins 2 personnes, dont une majeure, résidant (ou étudiant) dans une ou plusieurs communes de la Métro et n'étant pas de la même famille.

Toute association Loi 1901.

### Pour quels types de projets ?

Des projets contribuant à faire vivre une métropole solidaire,



démocratique et respectueuse de son environnement et correspondant à une ou plusieurs de ces thématiques : Environnement et nature / Mobilité / Solidarité / Citoyenneté.

### Comment solliciter le fonds de participation ?

Il suffit de remplir le dossier de candidature (à télécharger sur [www.metro.fr](http://www.metro.fr)) puis de l'envoyer au Comité d'attribution de la Métro, qui se réunit plusieurs fois par an.



## ENVIRONNEMENT

# PORTRAIT CLIMATIQUE DE ROLAND DUTREY

39 ans. Les Davids. Naturaliste, spécialiste en économie d'énergie des bâtiments et créateur des savons bio Canola. Son crédo « consommer local est une clé en terme d'emploi sur le territoire et de réduction des pollutions dues aux transports ».

Roland s'est passionné très jeune pour la nature d'abord via le sport puis à travers sa formation en gestion et protection de la nature et enfin par ses activités professionnelles. Alors qu'il est animateur environnement chez Terre vivante ([www.terrevivante.org](http://www.terrevivante.org)), il décide de mettre en application à sa propre maison ce qu'il enseigne. Nous sommes en 2008. Il vient alors d'acheter une maison sur Belmont qu'il rénove par lui-même : isolation en bois par l'extérieur, VMC double flux, panneaux solaires... avec à la clé un livre édité sur l'histoire de cette maison basse consommation. 2 autres ouvrages suivront : « J'isole mon logement » et « 15 bricolages écologiques malins ».

Souhaitant créer une activité ancrée sur le territoire, durable et écologique, il se lance dans l'aventure du savon bio avec Canola. Savons fabriqués artisanalement par Roland avec des produits locaux dans la mesure du possible.

[www.canola.fr](http://www.canola.fr)





ACTEURS ECO LOCAUX

## **Le GAEC d'Allicoud recherche des terres cultivables**

L'équipe de la ferme / GAEC d'Allicoud (Villeneuve d'Uriage), cultivateurs de blé et producteurs de farines, pains et pâtes bio recherche des terres cultivables en location (vente envisageable) sur les communes de Saint-Martin d'Uriage, Herbeys, Vaulnaveys, Brié-

et-Angonnes, et Jarrie. La tendance à la relocalisation de l'économie crée une forte demande des consommateurs en recherche de produits locaux. Le GAEC souhaite pouvoir répondre à cette demande et permettre ce faisant la création de nouveaux emplois et/ou

l'installation de nouveaux agriculteurs associés.

**Si vous disposez de terres cultivables ou connaissez quelqu'un susceptible de les accompagner dans leur projet, merci de les contacter par mail : [allicoud@gmail.com](mailto:allicoud@gmail.com) ou par téléphone au : 04 76 62 04 20.**



ACTEURS ECO LOCAUX

## **La clinique vétérinaire d'Uriage a rouvert ses portes**

Suite fermeture de près d'un an pour raison de santé, Stéphane Leonardi vous accueille à nouveau depuis début octobre du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h ; le samedi de 9h à 12h.

Pour en savoir + : 04 76 89 15 83.

ACTEURS ECO LOCAUX

## **Le jardin des soins veille sur votre bien-être**

Créé en 1988, l'institut de M<sup>me</sup> Dos-Santos Nathalie sur l'Avenue d'Uriage avait été vendu en 2004. Aujourd'hui, c'est avec dynamisme, enthousiasme et compétences que celle-ci rouvre l'institut sous l'enseigne Mary Cohr. Une marque française créée il y a près de 40 ans, définitivement tournée vers la nature, dont les produits sont fabriqués à base de concentrés de plantes et d'huiles essentielles. Une équipe de 3 esthéticiennes diplômées et formées continuellement vous accueille dans un cadre des plus chaleureux pour vous offrir des techniques de soins exceptionnelles.

Alors, venez pousser la porte de cet institut pour un moment de détente et de beauté !



ACTEURS ECO LOCAUX

## **Natur'elle beauté Minceur & Anti Âge - Soins détente, beauté et bien-être**

Située entre Saint-Martin d'Uriage et Vaulnaveys-le-Haut, Virginie De Koninck (esthéticienne diplômée) vous accueille en toute simplicité dans son espace cocooning dédié aux soins, à la détente & au bien-être.

Horaires

- Lundi : 09h-19h30
- Mardi : 09h-19h30
- Mercredi : 09h-19h30
- Jeudi : 09h-19h30
- Vendredi : 09h-19h30
- Samedi : 09h-17h

**PLUS D'INFOS :**

Sur rendez-vous  
844 chemin des Roux  
38410 Vaulnaveys-le-Haut  
Sur rendez-vous au : 06 72 90 76 96

## COMMUNICATION

# Un nouveau site internet communal à l'été prochain

Le site internet de la Mairie de Vaulnaveys-le-Haut a été développé en 2005. En dix ans, celui-ci a fait l'objet de quelques évolutions. Il a cependant vieilli en termes de graphisme, ne correspond plus au standard actuel des sites internet récents (accessibilité, nouvelles technologies etc.) ni à l'image de la commune.

Un site internet communal doit être considéré comme un véritable outil de communication publique et être un trait d'union entre les Vaulnaveys, la Municipalité et son territoire.

C'est pourquoi les élus ont souhaité faire évoluer le site de la collectivité pour en faire un outil vivant et d'interaction avec la population. Le nouveau site devrait être accessible à l'été prochain.



## COMMUNICATION

# Vos photos nous intéressent !



Dans le cadre de la refonte du site internet de la ville et du développement des outils de communication communaux, **nous recherchons des photographes amateurs susceptibles de nous céder gracieusement des photos libres de droit pour ces nouveaux supports.** Nous souhaitons ainsi mettre en valeur votre savoir-faire en matière de photos et la commune au travers de clichés représentatifs : le patrimoine local qu'il soit bâti, paysager, naturel..., les événements festifs qui nous rassemblent, un point de vue original sur notre village... bref, tout ce qui fait de Vaulnaveys-le-Haut un village où il fait bon vivre.

**A noter :** les photographes dont les photos seront sélectionnées s'engagent à céder les droits de reproduction et d'exploitation des photos dans le cadre de la publication sur tous les supports de communication communaux. Ils s'engagent à ne pas demander de rétribution en échange de la publication. Le crédit photo pourra cependant être mentionné.

**POUR EN SAVOIR + :**

mairie@vaulnaveys-le-haut.fr

## COMMUNICATION

# Les événements culturels en un seul clic !

Le territoire dispose d'une dynamique culturelle très riche : résidences d'artistes, compagnies de renommée internationale, nombreux festivals, création de nouveaux spectacles, équipements adaptés et de qualité... Les exemples sont divers et nombreux !

Ce nouveau site permet aux spectateurs de connaître tous les événements culturels proches de chez eux, selon leurs centres d'intérêts et de s'abonner à une newsletter pour recevoir les dernières actualités. Les compagnies et les salles de spectacles peuvent se présenter et faire connaître leur programmation ou leurs dernières créations.

**SI VOUS AVEZ ENVIE DE SORTIR OU**

**SI VOUS ORGANISEZ UN ÉVÉNEMENT**

**N'HÉSITEZ PLUS :**

[www.sortir-alpes-sud-isere.com](http://www.sortir-alpes-sud-isere.com)

## Chenilles processionnaires : c'est le moment d'agir

Les papillons de cet insecte pondent en été des œufs qui donnent naissance en septembre à des petites chenilles qui passent par 5 stades larvaires de l'automne à la fin de l'hiver.

Elles quittent le nid qu'elles ont construit en procession au printemps et s'enfouissent dans le sol. Dans les mois qui suivent ces nymphes se transforment en papillons et le cycle recommence.

Ce n'est donc pas au printemps qu'il faut intervenir mais bien entre septembre et la fin de l'hiver, soit par un échenillage, soit par un traitement chimique. Il existe également des moyens de lutte alternatifs (pièges mécaniques, pièges à phéromones, traitements biologiques à base de *Bacillus thuringiensis*, ...).

Pour tout renseignement on peut contacter l'ONF ou aller sur le site « France chenilles » qui répertorie les professionnels de la lutte anti-chenilles.

Voir également sur le site de l'ANSES : [www.anses.fr](http://www.anses.fr)



ENVIRONNEMENT

# Accord planétaire pour le climat : et maintenant ?



**A l'issue d'intenses négociations un accord international sur le climat a été adopté par 195 pays le 12 décembre dernier à Paris.**

Pour simplifier, tous les pays, pauvres et riches sont d'accord sur le fait qu'il faut **réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et limiter l'augmentation de la température moyenne à +1,5°C**. Ceci est une bonne nouvelle dans la mesure où il fait suite à l'échec de la conférence de Copenhague en 2009, et qu'il était indispensable d'avoir un accord pour espérer pouvoir régler le problème du changement climatique au cours de ce siècle !

Il donne également un signal positif pour orienter les investissements de long terme dans la transition énergétique et dans des solutions respectueuses de l'environnement.

**Mais il faut être lucide : en l'état l'accord de Paris n'est pas suffisant !**

- Il n'est que la première étape d'un processus puisqu'il n'entrera en vigueur réellement qu'après **ratification par une majorité des pays signataires** (en 2020).
- Sa portée juridique est limitée : il **n'est pas prévu de sanctions** pour les Pays qui ne respecteraient pas leurs engagements.

■ Chaque pays doit s'engager à publier ses engagements et donc sa contribution à la réduction des Gaz à effet de serre. Actuellement la somme des contributions annoncées mène à une trajectoire d'augmentation de la température bien supérieure à l'objectif, plutôt de l'ordre de + 3°C.

■ De vrais engagements sur des actions concrètes sont absents de l'accord et renvoyés à des négociations ultérieures.

Il n'y a pas de mécanisme financier permettant d'atténuer réellement les émissions de gaz à effet de serre. Les moyens financiers ne sont ni suffisants ni garantis pour permettre aux pays les plus vulnérables de s'adapter au changement climatique.

**Mais soyons optimistes et n'attendons pas tout des décisions internationales et nationales !**

Depuis fort longtemps sans attendre l'accord de Paris et la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte (votée en août 2015), des collectivités locales, des citoyens, des professionnels, des associations agissent et s'engagent pour économiser l'énergie, développer les énergies renouvelables faire évoluer leurs consommations dans le sens du développement durable. Ce sont les propriétaires qui réalisent la **rénovation énergétique** de leurs bâtiments, les professionnels du bâtiment qui mettent en œuvre la **rénovation globale et performante, les Familles à Énergie Positive** et les élèves des Classes Énergie qui économisent l'énergie au quotidien, les **éco-consommateurs** qui privilégient les produits locaux

respectueux de l'environnement, les personnes qui investissent dans des **sociétés locales de production d'énergie**, les collectivités qui s'engagent dans des **démarches énergétiques territoriales**, etc. L'AGEDEN accompagne et encourage ces multiples initiatives, convaincue que toutes ces petites actions locales positives permettent de démontrer qu'un autre modèle (que celui basé sur une consommation des ressources naturelles croissante et sans limites) est possible, d'autant que cela participe à **développer l'économie locale !**

**Etienne MASSON**

Directeur de l'AGEDEN

(extrait de la PIE n°18 du 21 décembre 2015 -

Publication Info Energie de l'AGEDEN)

## L'AGEDEN en bref

Association loi 1901 à but non-lucratif. Sa mission : la promotion des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie en Isère. Structure financée par l'ADEME, la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère, les collectivités locales de l'Isère et les organismes bailleurs sociaux.

Sur l'agglomération Grenobloise, l'AGEDEN intervient uniquement auprès des publics scolaires, pour contribuer à des actions pédagogiques. Pour toutes les autres actions (sensibilisation, information énergie, accompagnement des maîtres d'ouvrage et des collectivités...), contactez l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'agglomération Grenobloise).

L'AGEDEN est membre de l'ALEC et les 2 associations collaborent étroitement sur de nombreuses actions.

La répartition géographique des interventions se fait donc ainsi :

- **Métro** : ALEC 4, rue Voltaire 38000 GRENOBLE (04 76 00 19 09 ou [infos@alec-grenoble.org](mailto:infos@alec-grenoble.org)).
- **Isère hors Métro** : AGEDEN 14, avenue Benoit Frachon 38400 Saint Martin d'Hères (04 76 23 53 50 ou [infoenergie@ageden38.org](mailto:infoenergie@ageden38.org))

## Karos ? Keza Ko ?

Après la COP 21 et ses bonnes résolutions, pour réduire notre impact sur la planète vous recherchez une offre complémentaire aux transports en commun ? Vous voulez réduire l'autosolisme qui engorge quotidiennement le vallon d'Uriage en direction de Gières ? Alors à l'aide de votre smartphone vous pourrez accéder facilement à l'application Karos. Il s'agit d'un site de covoiturage adapté aux contraintes spécifiques des trajets courts, en particulier domicile-travail, qui



propose une véritable révolution dans la manière de se déplacer au quotidien : collaborative, flexible, écologique, confortable et bon marché. Il suffit de 30

secondes pour s'inscrire. Karos va apprendre vos besoins, anticiper vos trajets, vous trouver des covoitureurs de manière personnalisée et pourra gérer automatiquement le partage de frais entre passager et conducteur.

**Déjà plusieurs entreprises ont choisi Karos pour la mobilité quotidienne de leurs salariés : ST, le CEA, La Poste, Safran...**

[www.karos.fr](http://www.karos.fr)

## La transition énergétique est l'affaire de tous

Proposez votre toiture pour y installer des panneaux solaires photovoltaïques

On ne peut que se réjouir de la signature le 12 décembre 2015 à Paris d'un accord international sur le climat.

Il ne faut cependant pas trop en attendre et la façon la plus efficace de lutter contre le réchauffement climatique est la prise en main de cette problématique directement par les citoyens et les acteurs économiques et politiques locaux.

C'est notamment le cas dans le domaine de la production d'énergies renouvelables où des projets coopératifs de centrales solaires villageoises, associant citoyens, entreprises et collectivités locales commencent à voir le jour.

### LES CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES VILLAGEOISES :

On peut ainsi citer le programme initié en 2010 par l'Agence régionale de l'énergie et de l'environnement en Rhône-Alpes (RAEE) et 5 PNR de l'ancienne région Rhône-Alpes, avec des projets déjà bien engagés : Le Val d'Eyieux (PNR des Monts d'Ardeche - 07), Région de Condrieu

(PNR du Pilat - 42), Plateau de la Leysse (PNR des Bauges - 73), Quatre Montagne (PNR du Vercors - 38), Gervanne Raye (PNR du Vercors - 26), ... et tout près de chez nous, nos voisins du Trièves.

**Plus d'informations :**  
[www.centralesvillageoises.fr](http://www.centralesvillageoises.fr)

### L'APPEL À TOITURE SUR LE TERRITOIRE DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE :

« Devenez acteur d'un projet citoyen d'énergie solaire dans la métropole grenobloise ». Initié par Enercoop Rhône-Alpes, fournisseur coopératif d'électricité d'origine renouvelable, ce projet est soutenu et accompagné par Grenoble Alpes Métropole, l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), une association d'habitants (LAHGGLO) et des citoyens individuels volontaires rassemblés autour d'un comité de pilotage.

Une société locale devrait prochainement voir le jour. Tous les propriétaires de toit, personnes physiques (pro-



priétaires d'une maison individuelle) ou morales (copropriétés, SCI, bailleurs sociaux, associations, collectivités, entreprises, etc.) pourront proposer leur(s) toiture(s) à la location pour y permettre l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

### SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ(E), COMMENT FAIRE ?

**Faites-vous connaître en répondant au formulaire en ligne de proposition de toiture.**

<https://goo.gl/nOynSs>, ou en appelant le 04 56 40 04 20

**Brochure explicative :**  
[www.enercoop.fr/content/participez-la-transition-energetique-louez-votre-toit](http://www.enercoop.fr/content/participez-la-transition-energetique-louez-votre-toit)







## SENIORS

# Voyage CCAS 2016 à la Grande Motte

Le CCAS de Vaulnaveys-le-Haut, en collaboration avec le CCAS de Brié, renouvelle l'organisation d'un séjour du 18 au 25 juin 2016, en s'appuyant sur une convention avec l'ANCV (Association Nationale des Chèques Vacances).

Situé à 500m de la plage et du port de plaisance, le village Cap'vacances entièrement neuf vous accueille dans un cadre de verdure, piscine chauffée, jacuzzis, excursions et animations comprises. Vous pourrez visiter le Grau du Roi, Aigues Morts, Sommières, participer à une grande fête camarguaise avec visite d'une manade, élevage des taureaux, travail des gardians, et toujours des animations chaque soir.

Les conditions pour partir :

- être une personne de plus de 60 ans ou personne de plus de 55 ans, si porteur de la carte d'invalidité,
- être retraité ou sans activité professionnelle.

Le prix du séjour sera différent suivant votre situation fiscale. Si vous êtes non imposable, le CCAS pourra participer aux frais de transport.

Le nombre de place étant limité, les 10 premiers inscrits seront retenus.

### POUR EN SAVOIR + :

Mairie - Tél : 04 76 89 18 05

## JEUNESSE ET PETITE ENFANCE

# La tanière enchantée

les vacances de février au centre de loisirs

Vacances de février 2016  
du 15/02 au 19/02

Thème : « L'expression dans tous ses états ! »

Le centre de loisirs « La tanière enchantée » sera ouvert la première semaine des vacances de février 2016. Depuis décembre 2015, Simon PEYRACHE a pris la direction du centre de loisirs. Ces vacances seront ainsi l'occasion d'amener quelques nouveautés sur le fonctionnement et les contenus tout en conservant une certaine continuité ! Voici quelques infos :

- Le thème retenu pour cette période est : « L'expression dans tous ses états ! ». Les enfants auront donc l'occasion de s'exprimer tout au long de la semaine à travers de nombreux supports : chansons, créations manuelles, danse, cuisine...
- Deux stages en lien avec la compagnie Lulularme sont proposés aux enfants ayant + de 7 ans. Ils pourront ainsi choisir le cirque ou la danse. Ces stages se feront le lundi, mardi, jeudi matin et vendredi après-midi. Les enfants proposeront une courte représentation lors du temps fort famille qui se fera le vendredi entre 17h et 18h. Douze places sont ouvertes sur chaque stage, la priorité sera faite aux enfants pouvant participer à l'ensemble du stage. Si vous souhaitez inscrire votre enfant sur l'un des

stages, merci de le préciser sur le bulletin d'inscription.

- Un conte sera aussi proposé chaque jour aux plus petits durant le temps calme. Pour le mercredi c'est la sortie ! Nous irons sur Grenoble pour voir un spectacle ou des courts métrages (à déterminer selon programmation).
- Le centre de loisirs est aussi celui des familles. **Vous êtes donc conviés à un temps fort le vendredi 19 février à partir de 17h.** Au programme : mini-spectacle de la part du groupe inscrit sur les stages cirque et danse, buffet convivial (chacun peut apporter un plat ou une boisson sans alcool à partager), échanges avec les enfants et l'équipe d'animation mais également diffusion des photos de la semaine ! Venez nombreux !

Pour rappel, une permanence est tenue chaque jeudi entre 16h30 et 18h à l'école Jules Bruant (bureau de la direction en face de la cantine).

### POUR EN SAVOIR + :

Simon PEYRACHE  
Directeur du Centre de Loisirs de Vaulnaveys-Le-Haut  
Responsable des Nouvelles Activités Périscolaires à l'école Jules BRUANT  
Tél : 06 18 12 21 20  
Mail: simon.aclnap@yahoo.fr



# Relais Assistants Maternels

## L'ACCUEIL À DOMICILE

Les assistants maternels sont des personnes agréées par la Protection Maternelle et Infantile pour accueillir les enfants à leur domicile.

Dans un univers « familial », l'assistant maternel accompagne l'enfant dans son développement en lui assurant des conditions d'accueil qui garantissent sa santé, sa sécurité et son épanouissement.

Les parents-employeurs conviennent avec l'assistant maternel des modalités d'accueil de leur enfant.



## LE RELAIS ASSISTANTS

### MATERNELS

Le RAM est un lieu d'information, d'échanges et d'accueil.

#### Parents :

Les animatrices du RAM vous accueillent pour :

- vous renseigner sur les différents modes de garde
- vous fournir les listes d'assistants maternels agréés
- vous informer sur les démarches administratives
- vous apporter un accompagnement éducatif tout au long de l'accueil de votre enfant chez l'assistant maternel

Le RAM se retrouve tous les mercredis matins (hors vacances scolaires) à la salle polyvalente de Vaulnaveys-le-Haut.

#### Assistants maternels :

Le RAM est un lieu ressources où vous trouverez :

- des informations sur vos droits et devoirs
- une documentation variée autour de votre métier
- des temps d'accueil collectif (répartis sur plusieurs communes du territoire) pour rencontrer d'autres assistants maternels
- des temps de professionnalisation pour vous accompagner dans votre pratique et acquérir de nouveaux outils

#### Enfants :

Les temps collectifs proposés par le RAM sont l'occasion pour les enfants :

- de vivre des moments de socialisation
- de découvrir de nouveaux ateliers d'éveil

## Le RAM près de chez vous Vaulnaveys-le-Bas

Jeudi 10 décembre 2015, dans le cadre du projet « Le RAM près de chez vous », les animatrices sont allées à la rencontre des parents, des enfants et des professionnels de la petite enfance lors d'un accueil sur la commune de Vaulnaveys-le-Bas.

1 assistante maternelle, 1 employée de maison, 2 mamans et 2 enfants des communes de Vaulnaveys-le-Bas et de Vaulnaveys-le-Haut ont partagé des moments de jeux à la salle Guillot. Plusieurs coins ont été aménagés pour que les enfants explorent et s'amuse.

Les échanges ont pu se faire entre adultes et enfants mais également entre parents et assistants maternels. Les assistants maternels ont apprécié de pouvoir discuter de leur métier et de rencontrer des mamans peut-être futurs employeurs. Les parents ont trouvé intéressant de voir les créations des assistants maternels mises à disposition (notamment réalisées pour le festival p'tit mots p'tits mômes) et de lire la documentation présentée.

Les enfants ont profité de ce nouvel espace de jeux à partager avec leur « nounou » et maman.

Chacun est reparti content de sa matinée et souhaite que cette expérience soit renouvelée et devienne régulière.



## POUR EN SAVOIR + :

### Relais Assistants Maternels

Maison de l'enfant

123 rue de la république, 38220 Vizille

Tél : 04 76 78 89 09, Email : ram@sudgrenoblois.fr

Les Animatrices vous accueillent de préférence sur rendez-vous les :

lundis de 9h à 12h, mercredis de 9h à 12h, vendredis de 14h à 17h



## Bonsaï Club

La rentrée 2015 s'est inscrite dans la continuité des années précédentes. Nous avons pu accueillir quelques nouveaux passionnés de la culture des petits arbres et continuer à nous faire connaître lors de notre première manifestation 2015 à la Foire aux plantes d'Uriage en septembre.

L'ouverture donnée au club par son affiliation à la Fédération Française de Bonsaï va permettre cette année encore de progresser

dans cet art grâce au weekend de formation organisé en novembre 2015. De plus, l'intervention d'un professionnel au sein du club a permis de montrer aux membres, différents courants du bonsaï, européen et japonais, avec des techniques de mise en forme et d'entretien sur des pins.

Lors de ces premières années de vie du club, les membres ont pu acquérir et former des arbres. Notre objectif est maintenant de se hisser au niveau régional et de participer à différentes expositions même si nos arbres ne sont pas encore aboutis. Pour cela après avoir étudié la culture, il nous faut travailler des sujets comme l'esthétique et la présentation.

Nous rappelons que la commune de Vaulnaveys met à disposition du Bonsaï Club la salle de Belmont où les membres peuvent se réunir. Notre ambition est de vous faire découvrir et de vous aider à progresser pas à pas dans cet art qu'est la pratique du Bonsaï, en tenant compte du niveau de connaissances de chacun.

### POUR EN SAVOIR +

Blog du club  
[www.bcdb.fr/bonsai/](http://www.bcdb.fr/bonsai/)  
Mail : [bcdb38@yahoo.fr](mailto:bcdb38@yahoo.fr)



盆栽クラブ  
ベルドンヌ

## Nouvelle souscription pour la restauration de la peinture de la nef de l'église

En octobre 2012, notre association Patrimoines des Vaulnaveys a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine et les mairies de Vaulnaveys-le-Haut et Vaulnaveys-le-Bas. Il s'agissait de recueillir des fonds pour la restauration du clocher, des façades et du chœur de notre église. La signature de cette convention permettait la défiscalisation des dons.

Vous avez été très généreux. Nous avons recueilli 25 000 € qui ont permis aux municipalités de diminuer d'autant leur participation au montant des travaux.

L'Association d'Entraide et d'Équipement de la Paroisse (AEEP), qui assure en particulier l'entretien et l'amélioration des lieux de culte de la paroisse, a décidé de repeindre la nef dont l'aspect

détonne avec le chœur restauré. Le coût est estimé à 70000 €.

Au cours de notre dernière Assemblée générale, nous avons envisagé d'aider financièrement l'AEEP. La signature d'un avenant à notre convention avec la Fondation du Patrimoine permettra de défiscaliser les dons faits pour cette nouvelle restauration.

Tout don effectué dans le courant d'une année civile ouvre droit à une réduction d'impôt sur le revenu de ladite année à hauteur de 66% du don (dans la limite de 20% du revenu imposable). Il est également possible de choisir la réduction de l'impôt sur la fortune (ISF) ou de l'impôt sur les Sociétés ; les modalités sont alors légèrement différentes.

Si vous souhaitez participer à l'embellissement de notre église,

merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du Patrimoine – église de Vaulnaveys » et de l'envoyer, accompagné du bon de souscription disponible dans les mairies et à l'église à l'une des adresses suivantes :

- Jacques Courtiade (président de l'Association) 433 chemin Saint-Georges 38410 Vaulnaveys-le-Haut
- Madeleine Robert (trésorière de l'Association) 339 chemin Saint-Georges 38410 Vaulnaveys-le-Haut

La Fondation du Patrimoine vous fera parvenir un reçu fiscal. Nous vous remercions de manifester une aussi grande générosité qu'il y a 3 ans.



*Charles Paillet,  
Gérard Naclard,  
Nicolas Agnès,  
Xavier Agnès  
et Henri  
Pellegrinelli en  
pleine action.*

## L'association des sentiers se décarcasse

Alertée par de nombreux promeneurs, chasseurs et autres amateurs de champignons, usagers du Chemin des Fourneaux qui part de Belmont et monte à travers bois en direction de Chamrousse, l'association des sentiers a décidé d'évacuer une vieille carcasse de voiture qui était là depuis des années.

Judi 26 novembre, aidés de l'entreprise Agnès Terrasse-

de Xavier et Nicolas Agnès, les bénévoles ont procédé, grâce à un engin de levage, à son enlèvement et son élimination.

Gérard Naclard, le président de l'association, présent sur les lieux ne cachait pas sa satisfaction.

« Il nous reste encore beaucoup de travail mais les choses avancent dans le bon sens. Les citoyens peuvent nous aider en nous signalant des sites suscep-

tibles de mériter l'intervention de notre association. C'est bien tous ensemble que nous ferons de notre commune un espace où il fait bon vivre ».

### POUR EN SAVOIR +

**Mairie :** 04 76 89 18 05

Henri Pellegrinelli : 04.76.89.15.47  
sentierssetcheminsvlh@yahoo.com

## Le club des Gourlus

Mardi 22 décembre, la salle polyvalente a accueilli plus d'une centaine d'adhérents venus déguster l'excellent repas préparé par « Le Dauphinois gourmand », traiteur à Eybens. A l'heure de l'apéritif, Roger Bouvier, président du club, a souhaité la bienvenue à toutes les personnes présentes, parmi lesquelles Jean-Yves Porta, maire, et Bernadette Fége, adjointe, puis Guy Delage, responsable des voyages, a donné la programmation des festivités pour 2016. Celles-ci ont d'ailleurs commencé dès le samedi 2 janvier 2016, avec le traditionnel tirage des rois, autour d'une animation loto et d'un diaporama des bons moments de 2015.

À l'heure du dessert, le bureau a fêté Lucienne Garcin, Marie-Thérèse Martinatti et Émile Nowak

pour leurs 80 ans et Georges Garcin pour ses 90 ans. Les doyens du jour, Paulette Crozet et Georges Garcin, ont également été récompensés.

Quant aux 104 ans de la doyenne du club, Adeline Degoué, ils seront fêtés chez elle, bien entendu.

L'après-midi s'est joyeusement achevé au début de la nuit, grâce à l'accordéon de Patricia et la guitare de Monica.

Les rendez-vous habituels du club seront reconduits en 2016 : repas tête de veau, kermesse, thé dansant... tandis qu'une sortie en Haute-Savoie sera programmée en juin. Et bien sûr, les cours de danse country, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> vendredi de chaque mois, ainsi que les cours de gymnastique douce, le lundi après-midi sont maintenus.



### POUR EN SAVOIR +

Roger : 04 76 44 79 57 ou  
06 79 71 80 92

Mail : bouvier-roger@orange.fr



# Troc au village

## FRATERNITÉ ! CONVIVIALITÉ !

Agressés par les fanatismes, bousculés dans notre routine quotidienne, nous risquons d'être tentés de nous recroqueviller comme des hérissons.

Abdenour Bidar qui anime Culture d'Islam sur France Culture a écrit au lendemain de l'attentat du 11 janvier un appel à nous donner la fraternité comme horizon « sacré ».

Ce que nous avons vécu le 7 novembre au cours d'un repas itinérant est un petit exemple de l'importance que nous accordons à des relations sociales fraternelles. Nous avons été plus de 40 à nous inviter mutuellement par petits groupes de 6 à partager une entrée ou un plat. Le rendez-vous était pris auparavant pour l'apéro salle Jean Platel où nous avons appris chez qui nous allions

pour le premier rendez-vous. J'ai partagé un délicieux soufflé chez Benoit et Sophie dont je n'avais jamais franchi la porte. Nous avons eu le temps de nous découvrir riches de notre diversité, jeunes parents, grands-parents, passionnés de vins, connaisseurs de l'histoire locale... Puis nous sommes repartis pour un autre rendez-vous dont nous avons appris la destination en ouvrant l'enveloppe que nos hôtes avaient reçue. Même impression de se retrouver dans un moment plus intime à l'intérieur du groupe de 40, plus propice aux échanges et à l'écoute.

Le dessert était prévu à la salle Jean Platel où nous sommes retrouvés unanimement heureux d'avoir vécu ces instants de proximité, de confiance... de fraternité.



## TROC JOUETS

Une nouvelle initiative de l'équipe de Troc Village : samedi 12 décembre avait lieu le premier troc jouets à la salle municipale de Belmont.

Une trentaine d'enfants accompagnés de leurs parents sont venus déposer jouets, jeux, livres, peluches qu'ils n'utilisaient plus avec possibilité pour eux de repartir avec un autre de leur choix. Comme d'habitude les troqueuses pour contribuer à la convivialité du moment offraient un goûter au goût de Noël avec chocolat chaud et pâtisseries maison.

Tous les objets non récupérés étaient promis à une œuvre caritative. Aussi qu'elle n'a pas été la surprise de M. Claveri, le responsable des bénévoles du Secours Populaire du comité de Vizille lorsqu'il a découvert en fin d'après-midi l'impressionnante quantité de jouets qu'il allait pouvoir redistribuer aux enfants qui n'ont pas la chance comme les autres de rencontrer le généreux père Noël.



M. Claveri entouré de l'équipe des troqueuses et les nombreux jouets.

# Faire et grandir

Bonjour les enfants. Vous vous étiez habitués à suivre nos ateliers créatifs, de Noël et de Pâques, et vous êtes venus nombreux nous retrouver pour cette nouveauté d'automne, nous vous en remercions. Comme vous êtes toujours ravis de créer et de faire les montages que nous vous proposons, alors nous allons continuer. Pour Noël, pour Pâques (samedi 12 mars) et avec un autre atelier de printemps (samedi 4 juin) où chacun pourra venir faire un totem sur le thème de son choix (et pourquoi pas un totem

de printemps avec des fleurs ?). Ces ateliers ont lieu à Belmont, sous la responsabilité des parents, et l'entrée est libre. On peut réaliser les créations sur place ou bien les emporter chez soi pour un moment de complicité avec les parents ou les grands-parents. Créer est un art qui se pratique sans modération.

## POUR EN SAVOIR +

### Association Faire et grandir

86 chemin des Ogiers  
Vaulnaveys-le-Haut  
Sophie Vassal : Tél. 04 76 89 11 12



# Union des Commerçants d'Uriage

## Deuxième édition de l'animation Halloween organisée par l'UDCU



Afin d'égayer cette journée et permettre à tous les enfants de participer à la fête, nous installons 2 stands de maquillage gratuits de 15h à 18h devant le manège animé par des élèves d'une école d'esthétique et devant l'AEROJUMP animé par la célèbre Claudia Laidet et Luna Licata.

La chasse aux bonbons chez les commerçants participants a lieu de 16h30 à 18h. Les commerçants offrent des friandises aux enfants déguisés.

Cette année, beaucoup de parents se sont aussi investis en se déguisant (parfois même très effrayant), cela nous ravit car nous souhaitons vraiment réussir une fête familiale, et au vu des nombreux visages réjouis, nous avons réussi !

Nous décidons de diviser les magasins en deux camps : les citrouilles (pour les moins de 8 ans) et les chauves-souris, afin de protéger les plus petits du trop plein d'énergie des plus grands !... et garantir des bonbons au plus grand nombre d'enfants du début à la fin.

Nous distribuons environ 70kg de bonbons en deux heures !

Pendant que nos petits monstres courent les friandises, la « dream team » de l'Union (Caroline Turc, Stéphanie Licata, Sandra Monteforte, Nicolas Louchet et Gérard Menuel) s'active dans le stand monté et décoré avec les superbes dessins et banderoles réalisés par les enfants des écoles du secteur. Il faut finir de préparer les assiettes de chips et les bouteilles de sirop pour accueillir les habitants.

Le stand où l'on offre l'Apéritif (vin chaud de La Cave de Pascale et le coup de cuillère d'Un Autre Esprit),

et vendons pizzas (réalisées par Le Carillon), quiches (cuisinées par La Marmolada), soupe aux courges (Annabelle Pallares et Stéphanie Licata aux fourneaux !), accueille petits et grands où l'ambiance musicale réchauffe les cœurs. Enfin, le magnifique gâteau d'Halloween édifié par Thierry Licata (Les 3 Elles) aussi beau que haut nous ravit les papilles. Les habitants, venus très nombreux, s'amuse de nous voir déguisés, petits et grands se moquent de leurs costumes et effraient quelques mamies qui reconnaissent difficilement amis et voisins. L'ambiance est excellente malgré une petite panne de réchaud qui stresse notre vin... à moitié chaud !

Merci aux municipalités de Vaulnaveys et Saint-Martin d'Uriage pour leur soutien, merci aux enfants pour leurs nombreux dessins, merci aux habitants de s'amuser avec nous. Promis l'année prochaine ce sera encore mieux !



## Un départ, une arrivée chez les BVV



Nous sommes tristes de voir Sylvain Didier nous quitter même s'il ne sera jamais très loin de

nous. Nous comprenons et respectons son choix. Nouveau président de l'Association des Parents d'Élèves, nous savons que Sylvain aura à cœur d'œuvrer auprès des enseignants pour le bien-être et l'éducation de la jeune génération. Nous regretterons ses compétences dans le domaine social et plus précisément celui de l'hébergement des personnes âgées et de la dépendance et son attachement à l'environnement.

C'est avec plaisir que nous saluons l'entrée de Guillaume Sieurin au conseil municipal.

A 37 ans, Guillaume Sieurin, anciennement responsable qualité chez un industriel de la micro-électronique, s'est reconverti depuis plusieurs années en tant que responsable d'un élevage de vaches laitières au sein du GAEC du Thicaud à Herbeys. Guillaume



exerce par ailleurs plusieurs mandats en tant que « bénévole » : trésorier de

l'Association des producteurs Bio du marché de Meylan, membre du bureau de l'Adabel, président de l'association Bien vivre à Vaulnaveys, ...

Pour cette nouvelle année 2016, les élus de Bien Vivre à Vaulnaveys continueront à suivre et alimenter les réflexions et échanges sur les projets structurants pour l'avenir de la commune :

- l'extension du groupe scolaire avec la création de l'espace multi-accueil de loisirs et de la crèche qui fait débat auprès des assistantes maternelles ;
- le renouveau du golf avec une nouvelle équipe dirigeante temporaire pour 2016 et le lancement d'une délégation de service public pour début 2017 ;
- l'avenir du tènement Vigne suite à la démolition de la friche industrielle ;
- l'aménagement du centre bourg ;
- le PLU intercommunal ;

Nous serons vigilants, continuerons à faire remonter vos questionnements et interrogations lors des conseils municipaux et interpellons aussi souvent que nécessaire la Municipalité sur les sujets qui nous seront proposés, comme celui du promoteur Generim pour aménager la parcelle en complément de la résidence du golf.

Nous restons bien sûr à votre écoute et sommes toujours prêts à rencontrer les citoyens qui le souhaitent. Vous pouvez nous contacter au 06 80 50 34 04 ou par mail à [marc.odru@orange.fr](mailto:marc.odru@orange.fr).

Nous souhaitons que 2016 soit pour les Vaulnaviards une année sereine, riche d'échanges, de partage et de solidarité.

Marc Odru



Martine Mermier



Yves Argoud-Puy



Claire Delepau



Guillaume Sieurin



Nathalie Coustoulin



# Tribune d'Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut



Dans le numéro 72 nous vous avons présenté 5 élues, Marie- Rose Alfara, Lorine Carrière, Isabelle Courant, Anne Garnier et Fabienne Trouchet. Nous vous présentons aujourd'hui cinq autres élues du groupe majoritaire qui participent tout autant à la dynamisation de la vie locale et aux diverses commissions municipales avec coeur et engagement.

En ce début d'année 2016, tous les élus d'Agir ensemble souhaitent à l'ensemble des habitants de Vaulnaveys-le-Haut une année riche sur le plan personnel et généreuse sur le plan collectif.

Que 2016 apporte à chacun de nombreuses satisfactions.



## JEANINE MURY

la doyenne de notre assemblée, vit avec un bonheur communicatif son premier mandat de conseillère municipale. Membre de plusieurs commissions, action sociale, environnement, animation et communication, elle soutient particulièrement les projets en lien avec les personnes âgées et les enfants : des maisons fleuries aux voyages des anciens en passant par une participation active au Conseil Municipal des Enfants.



## BERNADETTE FÈGE

est un des piliers de la vie politique locale. Éluë pour la deuxième fois, elle s'investit dans les commissions économie, démocratie participative, animation communication et joue un rôle majeur en qualité d'adjointe en charge de la vie scolaire. C'est elle qui pilote avec brio les Nouvelles Activités Périscolaires car ce sont bien les mairies qui mettent en œuvre et financent la réforme voulue par le Ministère. Bernadette travaille en étroite collaboration avec l'équipe pédagogique et avec l'association des parents d'élèves. Les retours très positifs des parents et des enfants, faisant de Vaulnaveys-le-Haut un exemple en la matière, sont à mettre à son crédit.



## STÉPHANIE LICATA

est une jeune élue. Malgré une activité professionnelle très prenante et une vie familiale bien remplie, elle a souhaité participer à cette aventure électorale. Elle est membre des commissions infrastructures, communication et développement économique. Elle œuvre à la dynamisation des commerces de la commune, en particulier ceux situés à Uriage. Elle est, entre autres, à l'origine de la fête d'Halloween qui rassemble de plus en plus d'enfants et de familles.



## LAURENCE VERNAY

également élue pour la première fois, elle travaille au Centre de gestion 38. C'est une jeune maman heureuse et comblée, aussi discrète qu'engagée. Elle est membre des commissions démocratie participative et vie scolaire. Son investissement est important dans le Conseil Municipal des Enfants et elle le poursuit dans des actions de solidarité comme le Téléthon.



## MORGANE VIVARAT

découvre le rôle de conseillère municipale et met ses compétences professionnelles au service de l'intérêt général. Formatrice dans le bâtiment, elle participe activement aux commissions urbanisme et travaux et bâtiment où ses avis sont fortement appréciés, surtout en cette période de grands projets.



## La nouvelle région

Les élections régionales ont eu lieu les 6 et 13 décembre dernier, dans le cadre des nouvelles régions redessinées par la loi du 16 janvier 2015. En Auvergne et en Rhône-Alpes, 204 conseillers régionaux ont été élus.

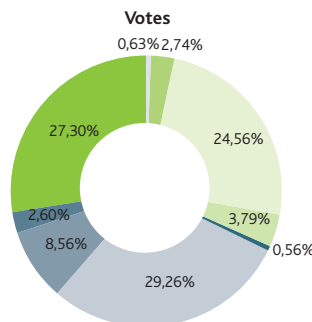
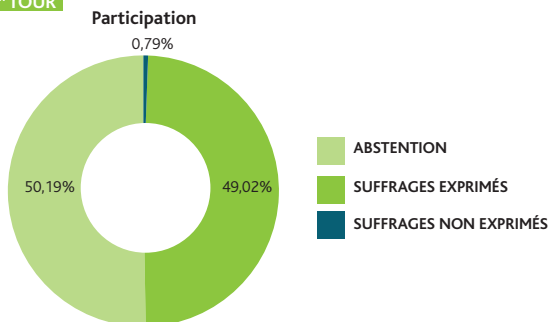


### LES CHIFFRES CLÉS

- ~ 7,8 habitants
- 78% de sa population réside en zone urbaine
- ~ 70 000 km<sup>2</sup> : une nouvelle région de taille équivalente à l'Irlande
- 70% de sa superficie en zone de montagne : 1/3 de ses habitants réside à plus de 700m d'altitude
- 19 agglomérations de plus de 50 000 habitants
- ~ 226,5 millions d'euros : le PIB de Rhône-Alpes Auvergne est le deuxième plus important après l'Île-de-France
- 3,5% de croissance démographique : près de la moitié de la population a moins de 40 ans

## Résultats des élections régionales dans notre commune

### 1<sup>ER</sup> TOUR

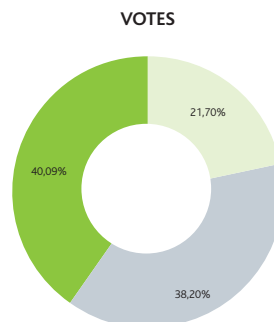
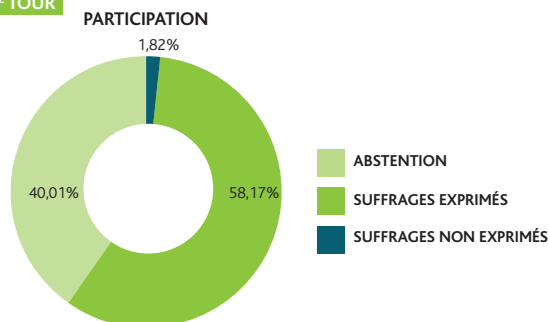


- M. QUEYRANNE JEAN-JACK**  
Union des socialistes, des radicaux de gauche, des démocrates et des écologistes
- M. RAMBAUD GERBERT**  
Debout la France
- M. KOHLHAAS JEAN-CHARLES**  
Le rassemblement citoyen écologique et solidaire
- M. WAUQUIEZ LAURENT**  
Le grand rassemblement de la droite et du centre
- M<sup>ME</sup> GOMEZ CHANTAL**  
Lutte ouvrière
- M<sup>ME</sup> CUKIERMAN CÉCILE**  
L'humain d'abord
- M. BOUDOT CHRISTOPHE**  
Front National
- M. LAFONF ERIC**  
100% Citoyen
- M. FÉDÈLE ALAIN**  
L'UPR

#### Détail par bureau de vote

	M. QUEYRANNE	M. RAMBAUD	M. KOHLHAAS	M. WAUQUIEZ	M <sup>ME</sup> GOMEZ	M <sup>ME</sup> CUKIERMAN	M. BOUDOT	M. LAFONF	M. FÉDÈLE
BOURG	185	20	54	190	4	34	185	17	6
URIAGE	99	6	43	114	2	12	99	12	1
BELMONT	105	11	25	113	2	8	66	10	2

### 2<sup>E</sup> TOUR



- M. QUEYRANNE JEAN-JACK**  
Union des socialistes, des radicaux de gauche, des démocrates et des écologistes
- M. WAUQUIEZ LAURENT**  
Le grand rassemblement de la droite et du centre
- M. BOUDOT CHRISTOPHE**  
Front National

#### Détail par bureau de vote

	M. QUEYRANNE	M. WAUQUIEZ	M. BOUDOT
BOURG	329	305	190
URIAGE	193	171	94
BELMONT	156	170	83

# Recensement 2016

## Le recensement en ligne, on a tous à y gagner.

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune du 21 janvier au 20 février 2016. Se faire recenser est un geste civique et vous pouvez y répondre par internet !

Un agent recenseur se présentera chez vous et vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur « Accéder au questionnaire en ligne ». Utilisez

vos codes d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !



**POUR EN SAVOIR +**

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## LE RECENSEMENT EN LIGNE, DES AVANTAGES POUR TOUS



### COMMENT ÇA MARCHE ?

① Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

② Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Il est très simple d'accéder au questionnaire en ligne car il suffit de saisir les codes personnels.

LPEKD66  
Mthab73

③ Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

À remplir par l'agent recenseur et à compléter sur le questionnaire en ligne

0 1 0 3  
M. Le...  
0 1 4 0 0 5  
Rég. 1 Rég. 2

④ Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.

⑤ Validez et c'est terminé !

Envoyer les questionnaires

#### Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

**TOP SECRET**

#### Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

#### Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 3,4 millions de personnes ont répondu en ligne en 2015 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux





## Egalité Femmes/Hommes

Journée Nationale des Femmes élues les 13 et 14 novembre 2015 à Paris



Les journées nationales des femmes élues se déroulaient au centre des congrès du 15<sup>e</sup> à Paris. Événement organisé sous le haut patronage du Président de la République, François HOLLANDE. Claire Delepau, conseillère municipale et référente égalité femme/homme a participé à cet événement annuel, comptant plus de 500 participantes, qui représente le plus grand rassemblement de femmes politiques, plus important qu'au Parlement européen.

Bien qu'étant inscrite dans la loi française, la parité en politique peine à se mettre en place dès lors qu'il s'agit d'occuper les postes clés. Les femmes représentent 48% des conseillères municipales mais ne sont que 12% à être maires, idem pour les conseils généraux et régionaux désormais paritaires qui ne comptent que 10 % de femmes présidentes pour les conseils départementaux et 20% des présidences de région. Ce phénomène bien connu s'appelle le plafond de verre. Plus vous montez dans la hiérarchie, quels que soient les domaines et

secteurs (public, privé, associatif) moins il y a de femmes.

Exercer un mandat d'élu est une mission difficile, d'autant plus pour les femmes qui subissent fréquemment des discriminations et remarques sexistes. C'est pourquoi Julia Mouzon a créé Femmes et pouvoir, organisme de formation pour les élus, à l'origine de ces journées nationales, pour encourager et aider concrètement les femmes élues !

Des femmes élues de droite comme de gauche, députées, sénatrices ou maires sont venues témoigner lors de ces journées. Un témoignage a par ailleurs été particulièrement apprécié lors de cette 1<sup>re</sup> journée : celui de Nathalie Loiseau.

### NATHALIE LOISEAU : POUR LA PARITÉ À L'ENA

Nathalie Loiseau a passé sa première partie de carrière au ministère des affaires étrangères avant de diriger l'ENA. Cette femme nous a raconté quelques anecdotes illustrant les barrières et discriminations plus ou moins visibles ayant jalonné son parcours. Le plus édifiant : que personne ne se soit préoccupé de ses études et de son avenir professionnel, malgré un Bac mention très bien à 16 ans ! Tandis que l'avenir de ses frères était un sujet évident de discussion parentale... Afin de s'attaquer aux déséquilibres des recrutements H/F à l'ENA, Nathalie Loiseau a mis en place une formation des jurys d'entrée à l'ENA afin d'éviter la discrimination en défaveur des femmes. De nombreux biais de recrutement avaient en effet été



identifiés, de la part de recruteurs et des candidates qui avaient tendance à se dévaloriser et se censurer.

Son ouvrage « Choisissez tout »\*, paru en 2014, est une source d'inspiration et d'énergie positive, à lire sans modération en ce début d'année !

*\*Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque municipale.*



# Le renard et les élèves

Il y a derrière ce titre, derrière l'aventure qu'il cache quelque chose de magique, une magie qui abolit le temps et fait se télescoper deux univers jusqu'ici parallèles, deux mondes poétiques différents mais délicieusement complémentaires, ceux de La Fontaine et de Saint Exupéry. Un peu comme si les héros de ce récit étaient autant de petits princes dont notre grand fabuliste aurait eu malice à raconter la quête.

Quelque chose comme...

Maître Renard, sur un couvent croqué  
Tenait des enfants en haleine  
Maître d'école, par leur soif alléché  
Les incita fort à la peine  
« Qui a peint ce tableau ?  
Qui donc a réussi à lui faire ce corps beau ?  
Sans mentir, si votre inquisition  
Nous apporte la solution  
Vous êtes les Phénix des hôtes de l'école »  
Les élèves ont trouvé l'auteur de la bestiole  
Et celui-ci un jour est même venu les voir.  
Je les laisse à présent vous conter leur histoire.

**Chamrousse, début novembre**  
**Ecole Arsène Tasse, classe de**  
**CE2, CM1 et CM2**

Nous comptons mener notre enquête sur le graffiti du renard à Prémol. Il a été fait sur les ruines de la Chartreuse de Prémol.



- Qui l'a fait et pourquoi ?
- Est-ce une dégradation ou peut-on parler d'une œuvre ?

Pour commencer notre travail, nous avons cherché à quel maire écrire. Pour cela, nous avons repassé en rouge les limites des communes des environs. Nous avons découvert que les ruines sont sur le territoire de Vaulnaveys-le-Haut.

Nous avons donc écrit une lettre au Maire de Vaulnaveys-le-Haut

pour savoir s'il avait autorisé le graffiti. Nous en avons profité pour effectuer un petit travail en histoire sur ces ruines. La Chartreuse se trouve sur la route de Prémol, elle est à 1095 m d'altitude. Elle a été fondée en 1234. Prémol est un nom qui vient du Latin, cela veut dire Pré Mou. Ce bâtiment est un ancien monastère de moniales. Elles ont été chassées à la Révolution Française en 1789. Elles préparaient des potions en pharmacie et des élixirs. A l'origine, le monastère comptait une muléterie, une porterie, une église, des cellules, un réfectoire, une lingerie, une







Chartreuse de Prémol (Dauphiné).

cuisine, une écurie, un jardin et un cloître. Une soixantaine de personnes vivaient là (dont une trentaine de religieuses). En tout, le bâtiment a brûlé 3 fois, notamment à cause des essendoles (tuiles en bois). La porterie sur laquelle on voit le renard a été transformée en maison forestière après la Révolution.

Nous avons enquêté pour savoir comment ce mystérieux peintre s'y est pris pour peindre ce renard. Nous sommes allés sur Google Images, et nous avons écrit «renard», et nous avons trouvé le renard correspondant. Ensuite nous avons recadré l'image pour savoir s'il était identique.



**Notre conclusion :** nous pensons qu'il a utilisé ce modèle pour peindre ce renard.

*Actualisation 10 novembre*

**En bas du dessin il y a une signature HEM 2015.** Nous avons recherché cette signature sur Google parce que tous les

graffeurs ont une signature particulière. Malheureusement nous n'avons pas trouvé la personne : pour l'instant notre enquête est au point mort...



*Actualisation du 12 novembre*

**Aujourd'hui, nous avons reçu une lettre du Maire de Vaulnaveys-le-Haut.** Nous le remercions de sa réponse car elle nous permet d'avancer dans notre enquête. Après discussion, toute la classe est tombée d'accord pour dire que ce graffiti est une œuvre. Voici nos arguments :

- Le dessin est très bien réalisé
  - Le lieu est désaffecté
  - Le choix du renard est pertinent
- Apparemment, il y a une légende sur un autre animal à Prémol, nous allons faire quelques recherches !



*Actualisation du 13 novembre*

**L'enquête rebondit !!**

Cette fois nous sommes partis sur une recherche Image sur Google. Pour que cette recherche soit efficace, l'image utilisée ne doit être ni trop précise, ni trop floue. Après un premier essai non



concluant, nous avons essayé de glisser l'image ci-dessous de 100 pixels de large dans la barre de recherche de Google Images.

Et là, on a eu une belle surprise : on a découvert le site de l'artiste ! Et maintenant ? Qu'est-ce qu'on fait ?

*Actualisation du 25 novembre*

**HEM que nous avons contacté a eu la gentillesse de venir répondre à nos questions !!!**

**VOICI UN COMPTE-RENDU DE CETTE PETITE INTERVIEW :**

**MA :** Comment avez-vous eu l'idée de peindre sur la porterie ?

**HEM :** En me baladant il y a 6 ans, j'ai repéré ce bâtiment et l'ai pris en photo dans cette idée.

**HFC :** Avez-vous eu peur de vous faire prendre quand vous l'avez fait ?

**HEM :** Non mais j'ai pris des précautions...J'avais un pot de peinture blanche au cas où !

**ZLH :** Combien de temps avez-vous mis pour faire le renard ?

**HEM :** 2h30 mais je suis revenu le lendemain pour faire quelques modifications et rajouter les moustaches.

**MR :** Pourquoi avez-vous choisi le renard ?

**HEM :** Parce que l'image dont je disposais se prêtait parfaitement au support.

**GLR :** Quelle a été votre réaction quand vous avez lu notre article ?

**HEM :** J'ai été très surpris ! (c'est la première fois que cela m'arrive...)



**NR :** Comment avez-vous fait pour réaliser les anamorphoses de la baleine et du requin ?

**HEM :** J'ai utilisé un vidéoprojecteur pour faire les contours en pleine nuit.

**JC :** Combien de temps cela prend-il pour réaliser une anamorphose ?

**HEM :** 8 heures pour le requin blanc et 3 jours pour la baleine

**KDG :** Que veut dire HEM ?

**HEM :** C'est un vieux pseudonyme que j'utilise encore pour m'amuser.

**CaB :** Gagnez-vous votre vie en faisant des fresques ?

**HEM :** Oui

**NB :** Voyagez-vous beaucoup pour faire des graffitis ?

**HEM :** Oui je voyage beaucoup en France, un peu à l'étranger. Mais la plupart des fresques que je peins sont à Grenoble.

**RS :** A quel âge avez-vous commencé cette activité ?

**HEM :** A l'âge de 16 ans, j'en ai aujourd'hui 34.

**RB :** Est-ce que c'est votre seul métier ?

**HEM :** Oui

**LoF :** Avez-vous déjà eu des ennuis avec la police ?

**HEM :** Non, il faut dire que je cours vite...

**STH :** Pourrions-nous avoir un autographe ?

**HEM :** Oui, bien sûr !

**Remerciements :**

M. Porta, Maire de Vaulnaveys-le-Haut, Mme Courant, adjointe au Maire de VLH et **HEM**...



**Et la légende de Prémol, alors ?**

C'est l'histoire d'un ours affamé qui attendait qu'un troupeau passe pour manger une vache. Il a malheureusement rencontré un taureau qui lui a donné un coup de corne. Ce dernier a ainsi sauvé le troupeau et a ramené une patte d'ours en souvenir à Prémol.



*AVANT DE PARTIR,  
HEM NOUS A LAISSÉ UN SOUVENIR  
SUR LE MUR DE LA COURSIVE*

**Tous les élus de Vaulnaveys-le-Haut félicitent les élèves pour ce remarquable travail et adressent leurs compliments à leur professeur pour la qualité de cette démarche pédagogique.**





SPECTACLE

# Cathy Chabot



Cathy Chabot est une humoriste qui a des liens très forts avec Vaulnaveys-le-Haut. Sa maman habite à Belmont. Habituee des scènes parisiennes, elle a souhaité se produire dans sa commune et c'est avec énormément de plaisir qu'en lien avec le Comité des fêtes, nous l'accueillons le 23 janvier prochain.

Alors ne boudez pas votre plaisir et venez avec vos proches et vos amis remplir la salle des fêtes pour une soirée qui s'annonce mémorable.

*Attention : Ce one woman show où la sexualité est parfois évoquée sans tabou n'est pas recommandé pour un jeune public.*

# carnet

## Naissances

- MOUROT Constance, Jeanne, Louise née le 5 juin 2015
- MOREAU Estelle, Mélanie née le 25 juin 2015
- FEGE Elena, Louise née le 4 juillet 2015
- SITZIA Elysia née le 17 août 2015
- FERRANTE Kyssia, Michelle née le 3 septembre 2015
- DUBOISSET Camille, Iseulde, née le 27 septembre 2015
- CHANH CHOM Siam né le 27 septembre 2015
- POULTRINIEZ Romy Elsa Sarah née le 17 octobre 2015
- HUET Gaspard Eudes Marie né le 20 octobre 2015
- PLANÇON Timéo Patrick Maurice né le 22 octobre 2015
- POLITANO Jade Lola née le 8 novembre 2015
- DUVIGNEAU Rose née le 9 novembre 2015
- DUTOY GERIN Camille Magdalisa née le 13/11/2015
- RICHAUD Maud Inès Karell née le 26 novembre 2015
- LELEU Chloé Lina Murielle née le 26 novembre 2015

## Mariages

- DUPUIS Charline et CASEIRO REALISTA Nuno, le 17 octobre 2015
- JOVANOVSKA Marina et LABARRERE-MAYSONNAVE Joël Henri, le 6 juin 2015
- GRAND Véronique, Christine et MUCCI Roland, Fabrice, le 13 juin 2015
- SARAIVA Rose-Marie et ARIAS LOPEZ Philippe, Richard, le 4 juillet 2015
- GIROUD Isabelle, Paulette, Denise et BEUTIN Philippe, André, Gilbert, le 11 juillet 2015
- MESSORI Béatrice, Angèle, Françoise et HUDRY Alain, Jean, le 22 août 2015
- GIERCZYNSKI Caroline, Sophie et VACHER David, Roger, Marc, le 29 août 2015
- QUONIOU Jennifer et DE COLLE Clément, Pierre, le 11 septembre 2015
- ARRIBERT Anita, Marie, Jacqueline et DAUPHIN Pascal, Jean-Paul, Bernard, le 19 septembre 2015

## Décès

- NAVIZET née GUILLOT Germaine, Marie, Marguerite, le 10 juin 2015
- GUITTON Jean, Edouard, le 11 juin 2015
- DELIGNETTE François, Xavier, le 11 août 2015
- AGNÈS née MARTIN Augusta, Philomène, Marcelle le 22 août 2015
- ALLIBERT Albert, Joseph, le 29 août 2015
- HARMANT Marcel, François, le 4 septembre 2015
- CORJON née BATTIER Claire, Anna, Alix, le 19 septembre 2015
- GIORDANO Renée, le 18/10/2015
- MAFFET Florentine, le 02/11/2015
- ROUSSEL Denis, le 23/11/2015
- BELLOSSAT Michel, le 18/12/2015
- DERLY Emilienne, le 19/12/2015



## Encombrants 2015

Les prochaines collectes des encombrants auront lieu les jeudis 14 février et 23 juin 2016.

Les collectes se font en porte à porte de 8h30 à 11h30 sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (appel gratuit à partir d'un poste fixe). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



## Déchets

- Ramassage des poubelles (bac marron) : le mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : le jeudi
- La déchèterie intercommunale vous accueille les mardi, jeudi et vendredi de 8h à 13h, le mercredi de 8h à 13h et de 14h à 18h, et le samedi de 8h à 18h.

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 (appel gratuit à partir d'un poste fixe) ou envoyez votre question sur le site internet : [www.metro.fr](http://www.metro.fr)



## Consultances énergétiques

L'agence locale de l'énergie et du climat vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.

Infos : 04 76 00 19 09, [www.alec-grenoble.org](http://www.alec-grenoble.org)



## Eau

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2015, la compétence eau a été transférée à la Métro. Pour toutes questions et problèmes importants, il faut s'adresser à Grenoble-Alpes Métropole (04 76 59 58 17).



## Assainissement

La compétence assainissement collectif et non collectif a été transférée à la Métro. Toutes les demandes liées à ce service doivent être faites auprès de la régie d'assainissement de la Métro au numéro : 04 76 59 58 17



## Dasri

Les déchets d'origine médicale sont à apporter directement dans les déchèteries.

## Maison médicale de garde de vizille

Tél. : 04 76 08 47 09

De 20h à 23h tous les jours

+ de 14h à 18h le samedi

+ de 9h à 12 h le dimanche



## Don du sang

Le prochain don aura lieu à la salle polyvalente le lundi 18 avril de 9h à 12h et de 17h à 20h.



## Architecte Conseil

Monsieur Philippe Maurin reçoit gratuitement les candidats à la construction 2 lundis par mois. Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



## Médiateur conciliateur de justice

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mardis de chaque mois entre 14h et 17h.

Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

## Avocat conseil

Une permanence gratuite est à votre disposition une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.

Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



## Inscriptions sur les listes électorales

Nouvel(le) habitant(e), jeunes de 18 ans ou non inscrit(e) pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Présentez-vous à l'accueil en mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune (facture d'électricité ou autre).



## Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



## Site internet

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site [www.vaulnaveys-le-haut.fr](http://www.vaulnaveys-le-haut.fr) et surtout abonnez-vous à la newsletter.



## ADIL 38

Quel que soit votre problème (acquisition, construction, location, conditions d'accès au logement, logements sociaux, copropriété, travaux de rénovation ou d'amélioration) l'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et totalement gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.

Infos : 04 76 53 37 30, [www.adil38.org](http://www.adil38.org)



## Fourrière

Infos : 04 76 77 07 00.



## Bon voisinage

Par arrêté préfectoral, les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,

- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



**Bibliothèque**

mardi : 17h - 19h  
 mercredi : 15h - 18h  
 vendredi : 15h30 - 19h  
 samedi : 10h - 12h

71 impasse du Champ de Foire  
 38410 Vaulnaveys-le-Haut  
 Tél.: 04 76 89 25 05

bibliotheque.vaulnaveyslehaut@orange.fr

**Garderie périscolaire**

Tél. : 06 21 33 12 82

du lundi au jeudi : 7h15 - 8h30 et  
 16h30 (15h30 le vendredi) - 18h15

**Centre de loisirs**

(3-13 ans)

le mercredi après-midi au groupe  
 scolaire de 12h à 18h et les  
 vacances scolaires de 8h à 18h

**Marché**

tous les vendredis de 15h30 à 20h  
 place Eugène Riband

**Pompiers**

En cas de sinistre, appelez le 18 ou  
 le 112 (depuis un portable). Prenez  
 le temps de donner la nature du  
 sinistre, votre nom, votre adresse  
 complète, le n° de la rue et surtout  
 la commune dont vous dépendez.  
 Pour les habitants d'Uriage,  
 précisez le nom de la commune :  
 Vaulnaveys-le-Haut.

**Transports****Ligne Flexo 69**

Vizille – Uriage – Saint-Martin  
 d'Hères « Sciences sociales »  
 Infos Allo Tag : 04 38 70 38 70  
[www.tag.fr](http://www.tag.fr)

**Ligne Transisère 6052**

Belmont – Campus universitaire  
 Infos Allo Transisère :  
 0 820 08 38 38  
[www.transisere.fr](http://www.transisere.fr)

Des fiches horaires sont dispo-  
 nibles à la Mairie.

**EDF/GDF**

Service accessible 7j/7, 24h/24  
 Accueil clientèle : 0 810 898 178  
 Urgence Électricité :  
 0 810 333 338

# agendas

## L'agenda des événements

**JANVIER**

Samedi 23 janvier

One woman show de Cathy Chabot  
 « Et si on se re-lâchait » (Comité des  
 Fêtes)

Samedi 31 janvier Loto (APE)

21 janvier > 20 février

Recensement de la population

**MARS**

Vendredi 11 mars

Récit de voyage - film de la famille  
 Lapid (Comité des Fêtes)

Samedi 12 mars

Atelier décors de Pâques (Faire et  
 grandir)

Vendredi 25 mars

Chasse aux œufs au marché pour  
 Pâques

**AVRIL**

Dimanche 17 avril

Derby VTT entre la Croix de  
 Chamrousse et le parc d'Uriage

Lundi 18 avril

Don du sang

29 avril > 1<sup>er</sup> mai

Exposition de peintures de l'activité  
 acrylique animée par Charline Didier  
 (Foyer pour Tous)

Samedi 30 avril

Pièce de Cathy Chabot « Banane en  
 héritage » (Comité des Fêtes)

**MAI**

Dimanche 1<sup>er</sup> mai

Exposition de peintures de l'activité  
 acrylique animée par Charline Didier  
 (Foyer pour Tous)

Dimanche 8 mai

Cérémonie du souvenir

## L'agenda de la bibliothèque

Vendredi 12 février 18h30

**Lecture à voix haute « Célibataire »**,  
 pièce de David Foenkinos. Lecture  
 par la Cie La Petite Porte avec Bruno  
 Jacovella et Anne-Lyse Boussy.

Mercredi 17 février 10h30

**Heure du conte**. Tout public, dès 4 ans.  
 Places limitées, réservation recommandée.

Vendredi 25 mars

**Projection de films muets de Charlie  
 Chaplin** (1916) : Charlot débute,  
 Charlot fait la noce, Charlot boxeur,  
 Charlot dans le parc, Charlot veut se  
 marier.

1<sup>er</sup> mars > 29 avril

**Exposition temporaire « Regard de 20  
 artistes contemporains sur l'œuvre de  
 Charlie Chaplin »**

L'exposition Charlie Chaplin présente  
 20 artistes contemporains qui nous  
 livrent leur regard sur l'œuvre de  
 Chaplin : François Avril, Olivier Balez,  
 Serge Bloch, Florence Cestac, Laurent  
 Cillufo, Charlélie Couture, Gérard  
 Dubois, Dupuy-Berbérian, Miles  
 Hyman, Emmanuel Kerner, Jacques de  
 Loustal, Jérôme Mesnager, Jean-Claude  
 Mézières, Pep Montserrat, Philippe  
 Petit-Roulet, Emmanuel Pierrot,  
 François Roca, Tom Schamp, Gary  
 Taxali, Philippe Weisbecker.  
 Cette exposition s'accompagne d'une  
 malle documentaire.

Entrée gratuite Accessible aux heures d'ouverture  
 de la bibliothèque.

Mercredi 13 avril 10h30

**Heure du conte**. Tout public, dès  
 4 ans. Places limitées, réservation  
 recommandée.

## Bulletin Municipal Vaulnaveys-le-Haut - n°74 - janvier 2016

**Directeur de publication** : Jean-Yves PORTA, Maire

**Comité de rédaction** : Yves ARGOUUD-PUY, Perrine CHABOUD-CROUSAZ, Isabelle COURANT, Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET

**Ont participé à la rédaction** : les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, Agir Ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut, Bien Vivre à Vaulnaveys-le-Haut, Pascal BESESTY, M. COURTIADÉ, Claire DELEPAU, Anne GARNIER, Ferme d'Allicoud, Le jardin des soins, Claude GABELLE, Daniel GARCIN, Marc ODRU

**N° ISSN : 1272-9515 - Tirage : 1900ex**

**Maquette et mise en page** : © polartgraphic.fr

**Illustrations** : les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, Ferme d'Allicoud, Flaticon, Freelmages, Le jardin des soins, Charles PAILLET, Michel DORIS, D.R. Freepik, Nounproject, Fotolia (Alexander Raths), P. ENGELMANN

**Impression** : Imprimerie du Pont de Claix - 100% papier recyclé (cyclus print)

